ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1479 - 8 novembre 1996 - prix : 9 F

USA

CLINTON RÉÉLU

L'Amérique des trusts et des riches reste au pouvoir

Thomson :

LA PRIVATISATION VUE PAR LES SALARIÉS

(p 10 et 11)

ZAÏRE

Les manœuvres criminelles des impérialistes

(p 8 et 9)

M 6189 - 1479 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La nouvelle hausse du chômage
– Loi de Robien : subventions aux patrons

7 – Toubon et les abus de biens sociaux
– Querelle police-justice

Syndicats

5 – Du 12 au 16 novembre, semaine d'action syndicale

Politiciens

5 – Vers un RPR «new look»

Tribune

6 – L'humanitaire n'est pas de ce monde capitaliste

Dans le monde

6 – Après la mort de Bokassa, homme de main de l'impérialisme

8 – Zaïre-Rwanda :
• les enjeux pour les grandes puissances
• l'héritage des manœuvres de l'impérialisme
– Le «gâteau congolais» : du roi des Belges aux trusts

16 – Économie américaine : les perdants de la reprise
– Téléphone : «un concert» pour le profit
– Argentine : libérez tous les militants emprisonnés !

Dans les entreprises

10/11 – À propos des nationalisations et des privatisations : progrès ou recul ?
– Thomson donné à Lagardère
– Thomson – Angers

12 – Amianter, désamianter, pourvu que les profits rentrent
– Nettoyeurs de la gare d'Austerlitz : la direction jette l'éponge
– Échos des entreprises

13 – Épinal : les travailleurs du textile dans la rue
– Alcatel – Ormes : un emploi sur 2 menacé
– Chausson – Creil : les anciens licenciés restent mobilisés

60 ans après

14 – Qu'étaient les Brigades internationales ?

Voir

15 – *Carla's song* de Ken Loach
– *Lone star* de John Sayles

HERNU 007 ?

«*Charles Hernu était un agent de l'Est*». Portée à la «une» de *L'Express*, l'accusation n'en finit plus de provoquer commentaires et remous. Vrai ou non, il y a eu des précédents célèbres : un ministre britannique de la Guerre avait, dans les années soixante, été accusé de relations avec un agent soviétique par l'entremise d'une call-girl. Finalement, l'honorable ministre ne partageait avec l'espion que la call-girl. En revanche, en 1974, Gunter Guillaume, un proche du chancelier allemand, Brandt, fut reconnu coupable d'espionnage et cela provoqua d'ailleurs la démission de Brandt.

Nous n'avons évidemment pas de lumière particulière sur le fond de l'affaire Hernu. Si elle en a un. Car, décrites comme ayant «traité» Hernu dans les années cinquante-soixante via certains de leurs «honorables correspondants» en Occident, la Roumanie et la Bulgarie hurlent déjà au coup tordu des services spéciaux russes qui, en fabriquant un dossier Hernu, voudraient compromettre ces pays et torpiller leur demande d'adhésion à l'OTAN. La presse d'ici fait aussi état de la désorganisation mercantile des services secrets est-européens et explique que leurs archives sont comme tout le reste dans ces pays : à vendre au plus offrant. Quitte à fabriquer un dossier permettant à un journal de faire un «scoop» dont il attend des retombées commerciales. Sans oublier, bien sûr, l'intérêt que des milieux proches de l'actuelle majorité – et *L'Express* en fait partie – peuvent avoir à faire mousser une affaire embarrassant l'ancienne majorité socialiste.

Manipulations, désinformation : les accusations volent bas et il est difficile de démêler le vrai du faux. Et il est bien possible qu'il y ait beaucoup de faux. Mais aussi une partie de vraisemblable et même de vérité que cette affaire a fait émerger. Bien tardivement, il est vrai.

Rappelant la carrière d'Hernu, les journaux ont décrit un homme au passé politique, jamais étalé devant le grand public mais, somme toute, pas si extraordinaire que cela et pas ignoré des journalistes et du monde des politiciens.

Son activité débuta durant la guerre dans le camp de Vichy, ce qui lui valut de faire de la prison pour collaboration fin 1944. Hernu avait alors une vingtaine d'années. Ce faux pas de jeunesse n'hypothéqua pourtant pas un bel avenir puisqu'en 1956, il se fit élire député d'un parti radical qui détenait la clé de tous les ministères de la IV[e] République. Avec le retour de De Gaulle en 1958, sa carrière connut une éclipse, mais après avoir essayé différents moyens de revenir sur la scène, dont le PSU, il fit un choix qui allait se révéler payant en associant son destin à celui de Mitterrand. Cela lui valut, en 1981, d'être nommé ministre de la Défense, et donc chef des services secrets.

C'est à ce titre que, fin 1985, il allait devoir démissionner, suite à

Raoul Duval/Gamma

Hernu et Mitterrand en 1963. À l'Est ? Peut-être... à la soupe, sûrement.

l'affaire de l'attentat contre le navire de Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, perpétré par une équipe d'agents spéciaux français. L'opération, qui fit un mort parmi les occupants du bateau, était destinée à éloigner les militants de Greenpeace du théâtre des expérimentations atomiques françaises dans le Pacifique.

La presse ayant révélé le nom des agents envoyés couler le *Rainbow Warrior* et désigné leur chef, Hernu, maintenir celui-ci en poste devenait difficile. Le scandale grandissant menaçait le Premier ministre d'alors, Fabius, et même Mitterrand. Finalement Hernu, qui avait nié jusqu'au bout, se sacrifia et démissionna en septembre 1985. Reconnaissant, Mitterrand le décora peu après de la légion d'honneur. Une décoration pour services – et pas seulement secrets – rendus à l'État de la bourgeoisie française par un politicien de gauche finalement bien ordinaire.

On apprend maintenant, qu'en 1992, un responsable de la DST avait remis à Mitterrand un dossier gênant sur Hernu, mort deux ans plus tôt. Mais Mitterrand, grand spécialiste des eaux troubles et des mystères, l'a fait classer «secret d'État»...

P.L.

AMIENS

Meeting avec Arlette Laguiller

Vendredi 22 novembre à 20h30

Salle Louis Dewailly

3 rue Louis Dewailly

(près de la Maison de la culture)

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière

- ***à Soissons (Aisne)***
  Samedi 9 novembre de 10h à 19h
  Esplanade du Mail (face au Centre Culturel)
  Réunion-débat à 17h30
- ***au Creusot (Saône-et-Loire)***
  Samedi 9 novembre à partir de 10h
  Place Schneider
- ***à Altkirch (Haut-Rhin)***
  Samedi 16 novembre à partir de 9h
  Place de la Halle-aux-Blés (place du marché)
  Réunion-débat à 17h
- ***à Ancenis (Loire-Atlantique)***
  Samedi 23 novembre à 17h
  Boulevard du Docteur-Moutel
  Sur le parking de la salle Pasteur-Corderie

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

USA : Clinton réélu L'AMÉRIQUE DES TRUSTS ET DES RICHES RESTE AU POUVOIR

Les électeurs américains ont donc choisi de reconduire Clinton à son poste de président des Etats-Unis. Les électeurs ? Mieux vaudrait dire le quart d'entre eux, car si Clinton a recueilli 50 % des suffrages, il y a eu 50 % d'abstention parmi ceux qui étaient inscrits sur les listes électorales, ce qui est loin d'être le cas pour tout le monde aux USA. Nombreux sont en effet, surtout parmi les plus pauvres, ceux qui n'ont pas jugé utile de le faire, car ils n'attendent rien d'élections qui, depuis toujours, n'ont jamais amélioré leur sort. Mais, magie des mots, au nom de cette démocratie, Clinton peut pendant quatre nouvelles années parler au nom de tous les Américains, exactement comme Chirac, ici, le fait au nom des Français.

Cette réélection, largement prévue par tous les instituts de sondages, n'annonce pas non plus de surprise en ce qui concerne la politique que Clinton mènera durant ce second mandat, en particulier à l'égard de la population la plus pauvre des Etats-Unis.

On en avait déjà vu un échantillon significatif, durant son premier mandat, et plus particulièrement dans les derniers mois, durant la campagne électorale. Bien peu de choses distinguaient les programmes des deux candidats, faisaient remarquer les commentateurs. Et Clinton le démocrate, qui avait l'avantage sur son concurrent républicain d'être en poste et du coup avait la possibilité, lui, de joindre le geste à la parole, ne s'était pas privé d'en faire la démonstration, en sabrant dans les aides sociales. Il a supprimé, par exemple, d'un trait de plume les allocations de première nécessité dont bénéficiaient trois millions d'Américains, parmi lesquels un million d'enfants.

Cette politique avait valu à Clinton d'être accusé, ironiquement, par ses adversaires, au cours de la campagne électorale, de faire du « républicanisme allégé ». Une façon pour les Républicains de dire que Clinton leur avait volé leur programme. Sauf qu'aujourd'hui, ils ne se montrent nullement mécontents d'un tel larcin, et ils n'ont pas lieu de l'être.

L'élection du 4 novembre ne va pas inverser cette orientation. Bien au contraire. D'autres projets consistant à remettre en cause ce qui existe encore en matière de protection sociale aux Etats-Unis restent à l'ordre du jour. Ainsi par exemple, sous prétexte de faire face aux dépenses que les politiciens américains estiment excessives – on retrouve là-bas, un langage qu'on entend ici – on va s'en prendre aux dépenses sociales pour l'assurance maladie des personnes âgées et des indigents (le programme Médicare, qui concerne la plupart des personnes âgées, et le programme Médicaid, un régime public d'assurance maladie destiné à 25 millions de personnes).

Ces mesures sont à l'ordre du jour du Congrès, constitué par les deux assemblées, la Chambre des Représentants et le Sénat. Ces deux assemblées sont restées, à l'issue de cette élection, à majorité républicaine. Comme elles l'étaient depuis 1994, durant les deux dernières années du premier mandat de Clinton. Donc la situation n'a pas changé sur ce plan. Mais il n'y aura pas, on peut le prédire, de véritable bras de fer entre le Congrès et la Présidence sur la question de ces aides sociales puisque Clinton a annoncé au cours de la campagne qu'il entendait réformer ces deux programmes.

Les commentateurs évoquent, souvent pour s'en féliciter, la sagesse des électeurs américains qui auraient su par leur vote maintenir l'équilibre entre des assemblées « conservatrices », qui serviraient de garde-fou à une présidence qui pourrait avoir des velléités « réformatrices ». Cette appréciation n'a rien à voir avec la réalité. Car, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'équilibre, mais de convergence, pour ne pas dire de connivence.

Clinton réélu va désormais pouvoir accentuer la politique de démantèlement des rares garanties dont disposaient les pauvres, dans ce pays riche.

Et pour quoi tout cela ? Pour satisfaire les exigences de ces riches qui veulent l'être plus encore, pour aller dans le sens de ces bourgeois, petits ou grands, qui ne tolèrent pas que l'on dépense une part du budget de l'État pour les pauvres, tout comme ils acceptent mal qu'on laisse des droits, des possibilités de s'organiser ou de se défendre aux pauvres et aux minorités.

Au soir de sa victoire, Clinton a réaffirmé sa foi dans « le rêve américain ». Mais pour la grande majorité des travailleurs, des pauvres, ce sera toujours le cauchemar. A moins qu'ils ne s'organisent pour s'opposer à la façon dont les capitalistes et les hommes politiques à leur service entraînent la majorité de la population dans la misère.

Chômage pour les uns, profits pour les autres

IL EST URGENT DE METTRE UN COUP D'ARRÊT !

De façon constante, implacable, le chômage continue d'augmenter. Les chiffres publiés le jeudi 31 octobre par le ministère du Travail, et concernant le mois de septembre, le confirment une fois encore, comme chaque mois, ou presque.

Officiellement, il y a 3 112 800 chômeurs, 5,8 % de plus qu'il y a un an, soit 12,6 % de la population active. Et encore, il s'agit là du nouveau mode de calcul qui ne comptabilise plus les personnes ayant une activité de plus de 78 heures dans le mois. Elles sont 332 300 qui auparavant, elles, entraient dans les statistiques du chômage.

Les jeunes de moins de vingt-cinq ans sont particulièrement touchés par le chômage puisqu'ils sont 625 200. Leur nombre a augmenté de 2,9 % pour le seul mois de septembre. Les chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE dépassent le million. On pourrait ainsi multiplier cette énumération des bilans. Tous vont dans le même sens.

Et aux dires des experts, la courbe du chômage n'est pas près de s'inverser. Aucun d'entre eux ne prévoit ne serait-ce qu'un ralentissement dans les mois à venir. Tous pronostiquent même, malheureusement sans grand risque de se tromper, que les nombreux licenciements économiques qui viennent d'avoir lieu ou qui sont prévus, ne pourront qu'alimenter les rangs des chômeurs.

De tels licenciements ont touché 29 400 salariés en septembre, soit une progression de 7,7 % en un an. Et ce taux s'aggravera de nouveau avec la prise en compte des suppressions d'emplois annoncées dans de nombreuses entreprises comme Moulinex, le Crédit Lyonnais, Alcatel-CIT, Péchiney, Eurotunnel, la Lainière de Roubaix, Turboméca, les travaux publics, le bâtiment, etc.

Pourtant, parmi les entreprises qui licencient aujourd'hui, beaucoup font d'énormes profits. C'est le cas par exemple d'Elf Aquitaine, 5,03 milliards de bénéfices, qui prévoit 1 400 suppressions d'emplois ; de France Télécom, 9,16 milliards de bénéfices, qui annonce 3 000 suppressions de postes ; de Rhône Poulenc, 3,31 milliards de bénéfices, qui supprime 500 emplois ; de Danone, 2,13 milliards de bénéfices, qui entend fermer deux usines. Il en est de même dans l'automobile : Renault (2,13 milliards de bénéfices) et Peugeot (1,86 milliard) ont annoncé 1 640 emplois supprimés pour le premier et 1 760 pour le second.

Gamma

Manifestation le 30 octobre à Cholet.

Toutes ces suppressions de postes, tous ces licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices n'ont qu'un but : accroître encore un peu plus des profits déjà fort conséquents. Et au passage l'annonce d'une réduction des effectifs peut toujours faire monter le cours des actions.

Ainsi, pour qu'une poignée de patrons et d'actionnaires puissent un peu plus remplir leurs comptes en banque, des dizaines de milliers de travailleurs sont chaque mois jetés à la rue. Et lorsque certains d'entre eux retrouvent un emploi, il est la plupart du temps sans comparaison avec celui qui a été perdu. Là encore les statistiques sont éloquentes. Dans l'année écoulée, les sorties de l'ANPE par reprise d'emploi se sont bien souvent faites en direction des stages (+ 12,4 %), vers les emplois occasionnels, moins d'un mois (+ 24,2 %), suivis des emplois temporaires, de un à six mois (+ 16,5 %).

Alors, face à la volonté du patronat de s'en prendre encore et toujours aux travailleurs, ceux-ci ne peuvent répondre qu'en inversant en leur faveur le rapport des forces, pour imposer l'arrêt de tous les licenciements et la réquisition des entreprises qui licencient, à commencer par celles qui font des bénéfices.

Georges LATTIER

Loi de Robien

PAR ICI LA BONNE SOUPE

C'est maintenant devenu une mode, on évoque la loi de Robien à propos de tous les plans de suppressions d'effectifs initiés par les entreprises. Au début, on a présenté la loi comme un moyen de réduire le temps de travail, puis d'éviter les licenciements et maintenant, quasi ouvertement, elle est présentée pour ce qu'elle est en réalité : un moyen supplémentaire pour les patrons de se remplir les poches. L'ancien numéro 1 de la CFDT, Edmond Maire, est venu mettre les points sur les « i » en expliquant à la radio comment cette loi pouvait être une bonne affaire pour les dirigeants d'entreprise.

En effet, cette loi permet à l'entreprise, qui réduirait le temps de travail de 10 %, en prétendant par exemple éviter des licenciements, d'être exonérée du paiement de 40 % des charges patronales la première année et de 30 % les six années suivantes. Mais cette exonération est calculée sur l'ensemble des salaires de l'entreprise où est mis en place ce dispositif.

C'est un véritable pactole qui est distribué par ce biais. Ainsi une entreprise de 1 000 personnes, où le salaire moyen brut mensuel serait de 10 000 F (7 700 F net) qui mettrait en place ce système recevrait en 7 ans l'équivalent de 120 millions de francs, soit l'équivalent du salaire brut de la totalité de ses salariés sur une année.

Et en échange, en ce qui concerne les suppressions d'effectifs, l'employeur est simplement tenu de garantir les emplois « sauvés » pendant deux ans. La loi n'impose aucune obligation à l'employeur de compenser les pertes de salaires entraînées par les diminutions d'horaires. Cet aspect est laissé « à la négociation ».

Rien n'empêche l'employeur d'invoquer des suppressions d'emplois fictives ou d'en exagérer l'importance pour avoir droit au bonus de la loi. D'ailleurs le journal *Les Échos* remarquait que l'utilisation de la loi à l'occasion de réductions d'effectifs était essentiellement le fait des grandes entreprises qui ont des services comptables capables de détecter rapidement la bonne affaire.

Une entreprise comme l'UAP, une des plus riches de ce pays, vient d'évoquer la mise en place de cette loi pour, prétend-elle, faire face à un sureffectif, tout à fait fictif. En appliquant cette mesure sur l'intégralité des services administratifs, le gain pour l'UAP pourrait dépasser les 3 milliards de francs en sept ans, et cela en regard des 200 millions de francs de coûts salariaux que prétend indispensable d'économiser la direction de l'entreprise.

La loi de Robien a donné en outre du « grain à moudre » aux syndicats à l'occasion des négociations qui accompagnent sa mise en place. Vu ce que l'affaire rapporte aux employeurs ceux-ci peuvent même se fendre de « concessions » sur une compensation partielle des diminutions d'horaires. Mais les seuls vrais perdants de l'affaire ce seront les travailleurs qui paieront par les baisses de salaires, tout en faisant à peu près le même travail, qui paieront aussi en tant que contribuables pour financer cette entourloupe, et qui paieront peut-être aussi comme assurés sociaux car, avant que l'État ne rembourse à la Sécurité sociale ce qu'elle n'aura pas perçu du fait de cette loi, il pourrait y avoir un certain délai…

P.S.

Syndicats

Du 12 au 16 novembre
semaine d'action syndicale

AGIR POUR RECONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCES FAVORABLE À LA CLASSE OUVRIÈRE

La direction de la CGT vient de confirmer, en en précisant les modalités, sa décision d'appeler « *à une semaine d'action intense du 12 au 16 novembre* », qui doit se conclure par « *un temps fort national et interprofessionnel* », ponctué « *de puissantes manifestations départementales, régionales ou internationales* » le samedi 16 novembre. Pour les dirigeants de la CGT cet appel se situe dans la continuité de la journée d'action de la fonction publique le 17 octobre dernier, car, a expliqué Viannet dans une conférence de presse, il faut que le mouvement syndical construise un rapport de forces « *le plus élevé possible pour se faire entendre avec le maximum d'efficacité* » qui réponde « *à une aspiration montante, à un mouvement de grande ampleur* ».

Le 6 novembre, FO a annoncé un appel parallèle dans le même sens. Face aux attaques du patronat, appuyé par un gouvernement entièrement à son service, celui de Juppé comme ses prédécesseurs, mais plus systématiquement encore avec Juppé, il devient de jour en jour plus nécessaire, plus urgent, que la classe ouvrière réussisse à mettre un coup d'arrêt à l'offensive antiouvrière, et reprenne enfin l'initiative.

Pour y contribuer, encore faut-il que l'on propose aux travailleurs des échéances claires, qui leur permettent de se repérer, et de sentir au travers de ces propositions, une réelle volonté et une réelle détermination des syndicats. Finalement c'est avec bien du retard que FO s'est ralliée à cette initiative. Ce qui va, espérons-le, en amplifier les effets. Le scénario de ces appels successifs révèle en tout cas les réticences, les calculs qui ont pu exister. Maintenant, c'est la participation des travailleurs qui peut changer la donne.

Cette journée se place dans une perspective de rassemblement par-delà les catégories, public et privé, et par-delà les régions puisqu'il s'agit, pour conclure cette semaine d'action, d'un mouvement national, le même jour dans la rue.

L'ampleur d'une telle manifestation, le 16 novembre, peut aider à redonner confiance aux travailleurs et de ce fait aider à ce que se développent des actions futures. Oui, une telle démonstration peut contribuer à inverser l'état d'esprit des hésitants, mais elle peut montrer aussi à ceux d'en face, aux adversaires de la classe ouvrière, que contrairement à ce qu'ils ont tendance à croire, ils n'ont pas les mains libres pour faire tout ce qu'ils veulent.

Ce gouvernement sait se montrer ferme à l'égard des travailleurs – beaucoup plus que devant les nationalistes corses ou devant les catégories qu'il estime faire partie de sa clientèle électorale – mais seulement tant que les travailleurs ne manifestent pas leur colère, ou tant que cette colère reste limitée à des manifestations sporadiques, isolées. Mais il sait aussi que cette colère peut converger dans des actions plus larges, qui, selon un rythme qui n'est bien évidemment pas programmable, peuvent se généraliser à la classe ouvrière dans son ensemble. Et c'est ce qu'il craint, en dépit des fanfaronnades qui font partie du numéro habituel de Juppé.

Et c'est bien pourquoi, il faut mettre à profit tout ce qui contribue à donner corps à cette convergence.

Paul SOREL

Le 17 octobre dernier.

LO

Politiciens

Vers un RPR « new-look » ?

LES NANTIS FONT DE LA RÉSISTANCE

Il n'est pas toujours facile de faire du neuf avec du vieux. Juppé en a fait une fois de plus l'expérience, lors du Conseil national du RPR, le 5 novembre.

Bien sûr, ce n'est pas parce que sa cote dans les sondages reste résolument à des niveaux paraît-il jamais atteints, que Juppé envisage de changer de politique. A défaut, au moins aurait-il souhaité remonter un peu la pente en améliorant le « look » du RPR. Mais c'était compter sans la résistance passive, et même active, de ses pairs.

Ainsi la proposition de fixer à 70 ans la limite d'âge pour bénéficier de l'investiture du RPR a-t-elle capoté face aux caciques du parti. Si cette nouvelle règle sera bien applicable aux nouveaux investis, en revanche les 25 députés en poste qui auront atteint ou dépassé la barre pour les élections de mars 1998 n'ont manifesté aucune intention de passer la main. Ils l'ont dit et fait dire par leurs clans respectifs et auront droit à un sursis.

De même pour la proposition de « faire figurer un tiers de femmes en position éligible sur les listes pour les prochaines élections régionales, européennes ou municipales ». Comme rien n'indique que lesdites positions éligibles seront plus nombreuses – tout indique plutôt le contraire – cela nécessiterait forcément qu'un certain nombre de politiciens mâles renoncent à leur fromage. Et comme il n'en est pas question, Juppé a dû se contenter d'un vœu pieux, ajoutant quand même que les candidats aux législatives pourraient au moins faire le geste de choisir des suppléants du sexe opposé – ce qui a l'avantage de ne priver aucun notable de sa place, évidemment.

Tout a été à l'avenant. Le plus urgent pour ces messieurs (et quelques dames, quand même), c'est... de ne rien changer. Mettre une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin pour les législatives, comme Juppé en avait vaguement parlé ? On verra bien après mars 1998, mais d'ici là pas touche – pas question d'introduire une dose d'inconnu supplémentaire dans un avenir déjà bien incertain. Au contraire, si le gouvernement tient à changer quelque chose, ce devrait être dans le mode de scrutin des élections régionales, trop « proportionnel » justement au goût des élus des conseils régionaux, afin de leur assurer une meilleure stabilité de l'emploi.

Il y a une chose au moins sur laquelle les factions rivales, qui d'ordinaire s'affrontent au sein du RPR, se retrouvent toutes d'accord, c'est pour se cramponner à leurs fromages.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'HUMANITAIRE N'EST PAS DE CE MONDE CAPITALISTE

La télévision nous a montré les images de ces centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants d'origine rwandaise fuyant les camps où ils étaient parqués depuis deux ans, dans l'est du Zaïre. Ils ont commencé à fuir les raids de bandes armées soutenues semble-t-il par l'actuel gouvernement du Rwanda, puis par fuir les combats entre l'armée zaïroise et ces mêmes bandes armées. La semaine dernière, des responsables du Haut Commissariat aux Réfugiés dépendant de l'ONU, en étaient à chercher leur trace à l'aide de photos par satellite !

Guerre ethnique, nous dit-on.

Les quelques représentants des organisations humanitaires qui s'occupaient des camps de réfugiés ont dû partir. Alors, une nouvelle fois, les grandes puissances font mine de s'inquiéter du sort de ce million d'êtres humains oublié depuis deux ans dans des camps de fortune, à la frontière de trois pays, le Zaïre, le Rwanda et le Burundi. Dans un geste de générosité soudaine, la France, l'Espagne et quelques autres se proposent d'envoyer une opération « militaro-humanitaire » pour tailler au milieu des zones de combat des « corridors » permettant d'acheminer des vivres et des médicaments. Et on n'en parlerait plus pendant deux ans ?

Pourtant, le drame qui se déroule dans cette région des grands lacs africains n'est pas une surprise. La prétendue « guerre ethnique » que les « civilisés » d'Europe se proposent d'humaniser, prend ses racines non dans le passé lointain de l'Afrique, mais dans l'histoire bien plus récente du dépeçage de ce continent par les armées des trois ethnies européennes, française, belge et britannique. Les causes du drame actuel sont à chercher dans la façon dont aujourd'hui encore, bien qu'ils soient officiellement rentrés dans leurs douars d'origine, ces mêmes chefs de tribus des bords de la Seine, de la Tamise ou des Flandres, continuent à imposer leur loi au continent africain.

Ayant pris au Rwanda le relais de la Belgique, c'est l'impérialisme français qui a soutenu jusqu'en 1994 la dictature qui régnait sur le pays, en s'appuyant essentiellement sur la fraction d'origine hutue de la population, contre sa fraction d'origine tutsie. Diviser pour régner a toujours été le maître mot de la politique des grandes puissances en Afrique. Et c'est l'armée de cette dictature, soutenue par la France, formée par des officiers français, équipée avec du matériel français, qui, en 1994, pour garder le pouvoir, a déclenché une opération de police destinée à liquider physiquement tous les opposants, y compris parmi les Hutus, et qui a doublé cette opération d'un véritable génocide contre la partie tutsie de la population. Un million de morts, des centaines de milliers d'hommes fuyant leur pays.

Retour de bâton, les troupes rivales du Front Populaire Rwandais (FPR) qui s'étaient créées en opposition au régime et avaient leurs bases au Zaïre et en Ouganda limitrophes, prenaient l'offensive. Pour la seconde fois. Car quatre ans plus tôt, en 1990, une première offensive du FPR avait déjà été lancée et repoussée par le pouvoir en place épaulé par un contingent militaire français envoyé par le gouvernement Rocard.

En 1994, les troupes du FPR, s'appuyant essentiellement sur les Tutsis, renversaient le régime en place. Ce qui n'était pas pour déplaire ni à la dictature de l'Ouganda voisin, ni à ses protecteurs britanniques et américains. Un million de Rwandais, d'origine hutue cette fois, craignant la vengeance, prenaient la route de l'exil et furent parqués, dans le cadre d'une opération dite « militaro-humanitaire » organisée par l'armée française, dans de vastes camps de la misère au Zaïre, à la frontière est du Rwanda. Façon pour l'armée française de faciliter la fuite au Zaïre des soldats du pouvoir déchu, organisateurs du génocide, mêlés à la population des camps où ils ont cherché de nouvelles recrues. Quelques infirmières, quelques médecins sans frontières et quelques camions de vivres visitaient ces camps... en attendant le prochain exode. L'humanitarisme s'est arrêté là.

Mais d'autres habitants de cette région pauvre et perdue du Zaïre, un pays qui n'intéresse les Occidentaux que pour ses mines de cuivre, de cobalt, de diamant et d'uranium, ont subi les conséquences de ce drame. Ils ont été chassés à leur tour de leurs terres par les bandes de l'ancienne armée du Rwanda mêlées aux réfugiés. Ils ont été persécutés, en tant que minorité régionale, par les troupes de l'armée régulière zaïroise. Et l'actuel gouvernement rwandais, avec le soutien des gouvernements ougandais et burundais, pense trouver dans ces « rebelles zaïrois », une masse de manœuvre contre les camps de réfugiés hutus.

Le cancer du dictateur Mobutu active au Zaïre la lutte entre factions rivales pour sa succession. Cette lutte a probablement précipité les affrontements entre l'armée zaïroise, les rebelles zaïrois et les réfugiés rwandais. A moins que ce ne soient les affrontements dans l'est du pays qui aient servi de prétexte à de multiples règlements de comptes à Kinshasa. Cette poudrière ne pouvait qu'exploser à nouveau, comme toute cette partie du continent africain où la France impérialiste en tout premier lieu porte la responsabilité d'avoir éduqué, formé et porté au pouvoir des soudards sanguinaires : Mobutu mais aussi Bokassa, l'ex-dictateur sanglant de Centrafrique qui vient de mourir.

En fait, les dirigeants français sont surtout inquiets de la situation à Kinshasa, où les manifestations organisées par les factions rivales du pouvoir se sont terminées par des scènes de pillage des villas luxueuses de la banlieue résidentielle de la capitale zaïroise.

Chirac et Juppé parlent d'envoyer des troupes là-bas, comme l'avaient fait en 1990 Mitterrand et Rocard, en 1994 Mitterrand et Balladur. Et les gouvernants français aimeraient que Mandela prête des troupes pour donner à leur brigandage occidental une coloration plus africaine.

Comme l'opération militaire de 1994, cette intervention ne serait qu'une couverture commode pour tenter d'empêcher que la crise politique ouverte au Zaïre par l'absence et bientôt la mort du sinistre Mobutu ne remette en cause les intérêts financiers, miniers, stratégiques des grandes puissances en Afrique.

Olivier BELIN

Dans le monde

Bokassa LA MORT D'UN HOMME DE MAIN DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

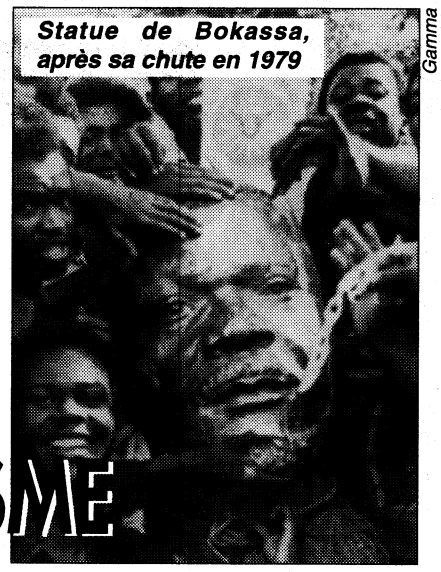

Statue de Bokassa, après sa chute en 1979

Gamma

L'ex-dictateur du Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa, est mort le 3 novembre, à Bangui, capitale du pays.

Ce massacreur, ce tortionnaire est resté treize ans, de janvier 1966 à septembre 1979, à la tête de ce petit pays africain de trois millions d'habitants par la volonté des gouvernants français, de Gaulle d'abord, Giscard ensuite. Tout comme l'impérialisme anglais a soutenu le dictateur sanguinaire Amin Dada en Ouganda, l'impérialisme français a installé et maintenu au pouvoir Bokassa en Centrafrique.

Un produit de l'armée française

Bokassa s'engagea en 1939 dans les troupes françaises gaullistes. Après la guerre, il participa comme capitaine de l'armée coloniale française à la guerre d'Indochine avant de poursuivre sa carrière militaire en Afrique du Nord. Pour avoir participé à des massacres sous les ordres des généraux français, il reçut la médaille militaire, la croix de guerre et même la légion d'honneur. Lorsqu'en 1961 il quitta l'armée française, il était prêt à continuer de servir les intérêts de l'impérialisme français (en même temps que les siens propres) à la tête cette fois de son pays d'origine, l'Oubangui-Chari, qui venait d'accéder à l'indépendance sous le nom de Centrafrique. Le pays était très pauvre mais les intérêts de grandes sociétés françaises se portaient très bien. Tant que Bokassa sut les défendre, de Gaulle puis Giscard soutinrent sans faiblir ce « soudard » (comme l'appelait en privé de Gaulle qui, en public, lui donnait volontiers du « frère d'armes »). Ses exactions répétées, sa férocité, sans parler de sa grotesque mais sanguinaire mégalomanie, n'entamèrent pas leurs liens.

Le bourreau et ses complices

Le règne de Bokassa a été marqué par des massacres, la répression de toute opposition, un arbitraire sanglant. A l'été 1972, il se déclarait président à vie. Deux ans après, il se proclamait maréchal puis, le 4 décembre 1977, organisait son couronnement sous le titre d'empereur Bokassa Ier. La France se faisait représenter aux festivités qu'elle subventionnait par son ministre de la Coopération, festivités qui coûtaient, au budget du pays, l'équivalent d'un cinquième de ses rentrées de l'année. En janvier 1979, Bokassa noyait dans le sang les émeutes d'étudiants et de lycéens. Il le faisait avec le renfort d'unités de l'armée zaïroise, encadrées par des officiers français, avant de recevoir du gouvernement français une aide de 4 milliards de francs CFA pour consolider son trône qui paraissait ébranlé.

L'homme de main renvoyé

A l'automne de 1979, après la confirmation par l'ambassadeur de « l'Empire centrafricain » en France (et sa démission en signe de protestation) d'un massacre d'écoliers perpétré en mai 1979, le gouvernement français décidait de se débarrasser de Bokassa et de lui trouver un successeur. Dans les salons de Giscard, alors président de la République, on savait tout, depuis toujours, sur les atrocités commises par Bokassa. Mais là, l'affaire allait trop loin. Les 20 et 21 septembre 1979, un millier de parachutistes étaient envoyés en Centrafrique pour remplacer le dictateur déchu par un autre, l'ami d'hier par celui de demain. L'armée française avait fabriqué Bokassa. Le temps était venu de le renverser. D'autres dictateurs, anciens ministres ou proches de l'empereur défait, allaient se succéder au pouvoir.

L.P.

— AU SERVICE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Si la population du pays vivait (et vit toujours) misérablement, quelques grandes sociétés françaises prospéraient à l'abri de la dictature de Bokassa. La France gardait la haute main sur l'exploitation et la commercialisation des richesses économiques comme la culture du café, du tabac, du coton (qui fit la fortune du groupe Agache-Willot), du bois (le père de Valéry Giscard d'Estaing était propriétaire d'immenses domaines forestiers dont l'exploitation fut poursuivie après l'indépendance). Les mines de diamants avaient échappé à la France, prise de vitesse par les groupes américains, mais elle gardait la mainmise sur les gisements d'uranium, via le CEA dont le directeur était Jacques Giscard d'Estaing, cousin de Valéry...

De Gaulle déclarait tenir Bokassa dans « *l'estime la plus justifiée* ». Puis Giscard (élu président de la République en 1974) le qualifiait de « *cher parent* », allait à ses safaris ou chassait avec lui dans ses propriétés du Loir-et-Cher, acceptait sans faire de manières « les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié », comme ces plaquettes de diamants de 30 carats que Bokassa distribuait à ses amis... Peu importait qu'ils viennent d'un pantin sanguinaire et odieux, puisque c'était à Paris qu'on tirait les ficelles.

Toubon à la rescousse des patrons corrompus et corrupteurs

Y'A DE L'ABUS... DE BIENS SOCIAUX

Jacques Toubon vient d'annoncer que le gouvernement présentera avant la fin de l'année un projet de loi sur le droit des sociétés qui porterait sur «l'abus de biens sociaux» que Toubon a qualifié «*d'infraction assez vieille et qui a subi toute une évolution jurisprudentielle*». Elle a surtout conduit certains patrons en prison, ou en menace d'autres, et c'est cela qui pose problème.

Cette expression signifie qu'un dirigeant de société «abuse» des biens de sa société en les utilisant de manière illégale. Dans nombre de cas il s'agit d'une caisse noire, non déclarée, servant à verser des pots-de-vin pour emporter des marchés. Les bénéficiaires de l'argent sont, en général, des municipalités, des partis politiques ou directement des politiciens. Dans d'autres, il s'agit d'utiliser les biens appartenant à l'entreprise qu'il dirige à son usage personnel.

Depuis quelques années, ce délit a provoqué un certain nombre d'«affaires» ayant entraîné quelques dirigeants d'entreprises sous les verrous. Or c'est là que le bât blesse : le gouvernement n'est pas là pour mettre des patrons en prison, mais pour les aider à faire des affaires, dans la loi, ou hors la loi. Le PS, alors qu'il était au pouvoir, avait décrété l'amnistie pour les «fausses factures» qui étaient légion, ce qui avait blanchi une multitude de patrons et arrêté les poursuite contre les «faux facturiers» ainsi que des municipalités et politiciens PS, ou d'autres, qui étaient impliqués.

La droite a maintenant la charge de «gérer» la vague des «abus de biens sociaux». L'amnistie pure ne passerait pas dans l'opinion, aussi une réforme de la loi est envisagée. Et avant le projet Toubon, il y a eu plusieurs autres propositions, qui montrent à quel point «l'idée» est «dans l'air».

Quelles voies pourrait prendre cette «réforme» ? Tout d'abord mettre hors de cause les dirigeants de sociétés qui ne se sont pas personnellement enrichis (il y en a, semble-t-il) et qui n'ont fait qu'enrichir leur entreprise. Et surtout il est question de limiter la durée de prescription de la peine à trois ans après les faits eux-mêmes et non comme actuellement à trois ans après que les faits ont été rendus publics. Or, cela change tout : si un dirigeant d'entreprise parvient à tenir caché le délit dans les secrets de sa comptabilité durant trois ans, il y aurait prescription et arrêt des poursuites judiciaires.

On ignore quelles astuces Toubon va présenter dans le projet. Celles-là et d'autres peut-être. Il est aussi question de rendre la loi rétroactive : un patron actuellement poursuivi bénéficierait alors automatiquement de la nouvelle loi.

Si le projet Toubon voyait le jour sous cette forme, il aboutirait non seulement à effacer des délits passés mais il légaliserait une partie de la corruption à venir !

On ne refusera pas à Toubon le mérite d'avoir fait tout son possible pour alléger la surpopulation carcérale en contribuant à vider les prisons d'une catégorie très particulière de pensionnaires…

André VICTOR

À examiner de plus près

Après que les cadeaux du gouvernement au groupe Lagardère ont porté Jean-Luc Lagardère à la Une des journaux, le patron de Matra fait parler de lui aujourd'hui pour une poursuite judiciaire pour «abus de biens sociaux».

Le PDG du groupe Matra est coupable d'avoir mis sur pied une société destinée à gérer les actions de la famille et du haut encadrement et à financer les salaires des quatorze plus hauts dirigeants du groupe. La société en question ne manquait pas (et ne manque pas) de couvrir par ailleurs de nombreux frais pour «services» divers.

Lagardère n'est d'ailleurs pas le seul à agir de la sorte. Les grands groupes tels que Alcatel, Bouygues, Dassault, Pinault, Thomson et bien d'autres recourent aux même stratagèmes. Certains le font peut-être sans transgresser les lois ou sans être inquiétés. D'autres, comme Matra, commettent des impairs et se font épingler.

C'est là un mécanisme parmi d'autres qui permet aux grands capitalistes de jongler avec des sommes considérables en les soustrayant au contrôle de la collectivité. Une manière comme une autre de masquer l'usage que les grands patrons peuvent faire des profits, alors que leur montant et leur usage devraient au contraire être portés à la connaissance de tous.

Querelle police-justice

EFFETS DE MANCHES CONTRE EFFETS DE KÉPIS

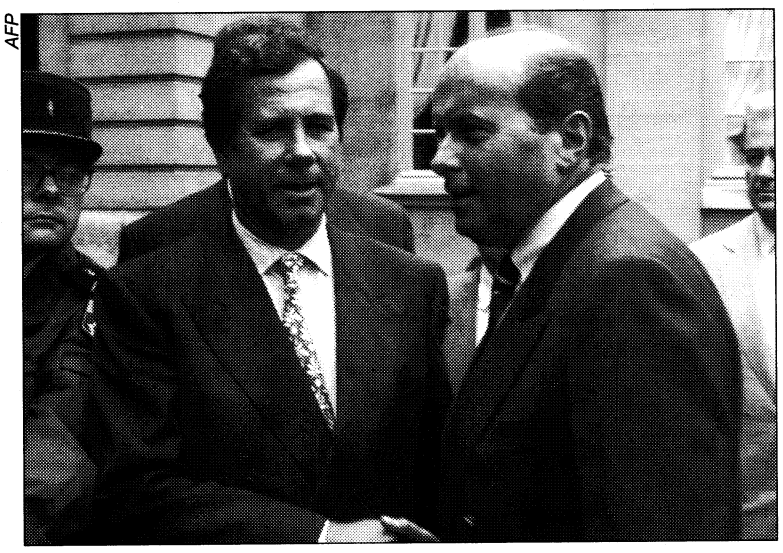

AFP

Poignée de mains de Jean-Louis Debré et Jacques Toubon. «Justice-police complices!»

Rien ne va plus, en apparence, entre les juges et les policiers. À la suite du soutien du directeur de la police judiciaire parisienne (à qui la justice vient de retirer une partie de ses prérogatives essentiellement formelles pour six mois) par le ministre de l'Intérieur, deux des principaux magistrats du pays ont pris position par lettre contre le ministre Jean-Louis Debré. Ce dernier a alors fait semblant de revenir un peu en arrière : on avait mal interprété ses propos. Par ailleurs le ministre de la Justice, qui était resté dans un silence éloquent, a bien dû finir par prendre position en soutenant les juges du bout des lèvres.

Cette querelle ne doit pas trop faire illusion. La majorité des juges serait plutôt du côté de Debré et de Toubon et n'a nulle intention d'aller chercher noise à l'actuel maire de Paris, Tiberi, ou à l'ancien maire, Chirac, à propos desquels toute cette affaire est arrivée.

Seulement il existe quelques magistrats plus fouineurs, et d'autres qui ne sont pas fâchés de causer quelques ennuis au RPR. Il existe aussi, c'est évident, un esprit de corps qui fait que les juges ne veulent pas que des policiers leur dictent ce qu'ils doivent faire, tandis que, de l'autre côté, certains commissaires ont manifesté leur soutien au directeur de la PJ sanctionné.

Et puis il y a la manière. Le tandem Debré-Toubon a une façon si évidente de s'asseoir sur les lois pour défendre leurs amis politiques que même des juges traditionnellement respectueux finissent par renâcler. Debré et Toubon compromettent, disent-ils, l'idée même de la justice et certains juges, du coup, prennent leurs distances, au moins par des déclarations.

Jusqu'où ira cette querelle ? On peut parier que, comme à chaque fois, force restera à la force…

A. V.

RA(tp)CISME

La RATP, Régie autonome des transports parisiens, vient de lancer un jeu-concours, un «quizz» qui permet de gagner un abonnement d'un an à la Cité des Sciences et de l'industrie de la Porte de la Villette. Il n'y a pas de mal à cela, bien au contraire.

Pour gagner il faut choisir une bonne réponse, parmi trois, à chaque question posée.

Par ailleurs la RATP mène une campagne contre les fraudeurs, ce qui est son droit. Mais il y a la façon, et là elle est sortie des rails. À la question : «*Qu'est-ce qu'une carte isochrome ?*» (c'est-à-dire d'une seule et même couleur), la première des réponses-bidon est la suivante : «*Une carte qui délimite les quartiers de fraudeurs*». Le joueur est donc invité à comprendre qu'il existe des «*quartiers de fraudeurs*» qui peuvent se distinguer «*par une couleur*». À part ça la direction de la RATP, ou en tout cas ceux qui ont conçu ce jeu, n'est pas raciste…

Zaïre Rwanda

Le rideau de fumée des « co

LES ENJEUX POUR LES G

Face au désastre qui frappe les populations dans la province du Kivu au Zaïre, si les commentaires désolés ne font pas défaut, les dirigeants impérialistes ont fait, quant à eux, surtout étalage de leur « impuissance » à mettre sur pied des secours rapides.

Ces États mêmes qui, des Etats-Unis à l'Europe, ont été capables de mener dans le Golfe une guerre « ultra-moderne », de faire fonctionner en d'autres lieux des ponts aériens efficaces ; qui, pour ce qui est de la France par exemple, ont mené sur le territoire de l'Afrique d'innombrables opérations militaires destinées à porter secours à des dictatures amies, à partir des bases militaires françaises « pré-positionnées », c'est-à-dire prêtes à intervenir, dans une série de pays du continent, du Centrafrique à la Côte-d'Ivoire, en passant par Djibouti, le Tchad ou le Gabon ; ces Etats en sont dans les circonstances d'urgence actuelles à envisager de se rencontrer…

La seule urgence pour ces gens-là est sans doute d'attendre et de voir venir : la France attend les autres puissances européennes, qui attendent de voir quel va être le jeu des Etats-Unis, Etats-Unis où Clinton attendait sa réélection le 5 novembre… et ainsi de suite.

Les dirigeants impérialistes savent tout à fait se faire une raison face aux malheurs qui peuvent s'abattre sur des populations entières, massacres compris – on le sait depuis longtemps, et les peuples d'Afrique, entre autres, ont déjà payé un lourd tribut à cette indifférence cynique. Mais il y a une autre composante à l'« impuissance » actuelle des grandes puissances, et qui tient à leurs propres rivalités entre elles pour des enjeux concrets.

Derrière l'ensemble de la situation aux Zaïre-Rwanda-Burundi, il y a la rivalité franco-américaine en particulier.

Avec la chute du régime de Habyarimana au Rwanda en 1994, qui était, rappelons-le, protégé, armé et financé par l'État français, c'est un revers notoire que celui-ci a subi dans la région. Un revers dont a bénéficié la zone d'influence américano-britannique. Le FPR (Front Patriotique Rwandais) a pris le pouvoir à Kigali avec l'appui de l'Ouganda, qui fait partie de la sphère « anglophone ». Depuis, les dirigeants américains soutiennent discrètement ce nouveau régime, et surtout son armée. De leur côté, les dirigeants français n'ont cessé, au contraire, d'appuyer ses adversaires, l'ancien régime et ses partisans, et leurs projets de reconquête du Rwanda à partir de leurs bases dans la région zaïroise du Kivu, ménagées par les soins de la France avec la complicité du dictateur Mobutu.

Car les dirigeants de l'impérialisme français tiennent, coûte que coûte, à conserver une carte à jouer dans la région. Toute leur politique se réduit à tenter de faire pièce aux visées américaines, dans la mesure du possible, et sans regarder aux méthodes.

En effet, le Rwanda et le Burundi peuvent constituer, aux portes du Zaïre et de ses richesses minières, des bases arrière non dénuées d'intérêt. Mais l'enjeu se situe peut-être en fait plus précisément dans la région du Kivu, dont les ressources minières sont encore non exploitées.

En tout cas si l'on en croit la journaliste belge Colette Braeckman qui a écrit plusieurs ouvrages intéressants sur cette région de l'Afrique, le Kivu recèle de l'or et toute une série de métaux comme la cassitérite, le tungstène, le tantale, etc., et aussi des gisements de pétrole, qui en feraient, d'après des cartes établies au temps de la colonisation, un coffre-fort analogue au Katanga.

On comprendrait dès lors que le Kivu fasse l'objet de convoi-

Région du Kivu

L'HÉRITAGE DES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

« *Fatalité sanglante* », « *cancer ethnique qui ronge l'Afrique des Grands Lacs* », bon nombre de journalistes et de politiciens voudraient faire croire que les affrontements qui ravagent le Kivu, province située à l'est du Zaïre, puisent leurs racines dans d'antiques rivalités tribales africaines.

C'est un mensonge qui vise à masquer la responsabilité des puissances impérialistes dans cette région, et plus particulièrement celle de l'impérialisme français. En effet, c'est à l'opération « Turquoise » qu'il faut remonter pour trouver les causes du conflit actuel.

Ce déploiement militaire, déclenché par la France durant l'été 1994 avec la complicité du Zaïre, avait pour but, sous couvert d'une « action humanitaire », d'aménager dans ce pays une zone de repli pour les forces du régime déchu du général Habyarimana au Rwanda et les miliciens extrémistes hutus, responsables du génocide d'au moins 500 000 Tutsis et redoutant des représailles de la part des vainqueurs du Front Patriotique Rwandais.

Avec la complicité du régime zaïrois, ces anciens dirigeants, plongés dans le vivier que représentaient les camps de réfugiés où s'entassaient des centaines de milliers de civils rwandais ayant, eux aussi, fui les combats et les nouveaux tenants du pouvoir au Rwanda, purent ainsi reconstituer en exil un appareil politico-militaire, capable d'imposer sa loi par la violence dans les camps de réfugiés et de perpétuer toutes sortes de trafics, grâce notamment à sa haute main sur la distribution de l'aide humanitaire. A l'abri de la frontière zaïroise, ils reconstituèrent des bases arrière à partir desquelles ils purent entreprendre une guérilla contre le nouveau régime de Kigali, dans l'espoir de reconquérir le pouvoir.

En contribuant à regrouper ces extrémistes hutus et des centaines de milliers de réfugiés, le gouvernement français n'ignorait pas qu'il risquait tout à la fois de déstabiliser le Kivu et de créer des tensions avec les Rwanda et Burundi voisins.

Le Kivu est une région fertile mais déjà surpeuplée. De nombreuses ethnies s'y mêlent, parmi lesquelles bon nombre de Tutsis : certains s'y sont installés il y a très longtemps et se considèrent comme de nationalité zaïroise, d'autres y ont été déplacés par le colonisateur belge, d'autres enfin sont venus là depuis l'indépendance pour fuir les persécutions dont ils étaient victimes au Rwanda.

L'arrivée en 1994 des flots de réfugiés à majorité hutue ne pouvait que créer une situation explosive. Les Tutsis habitant ces régions pouvaient faire aisément office de boucs émissaires, d'autant que les miliciens et les militaires hutus réfugiés pensaient pouvoir compter sur l'appui de l'armée zaïroise. Dès novembre 1995, des bandes d'extrémistes hutus s'en prenaient, avec en effet l'appui de l'armée zaïroise, aux populations du Masisi qu'ils entreprirent de chasser de leurs terres. La reprise de ces affrontements en septembre dernier a mis le feu aux poudres.

Là-dessus se sont greffés les raids opérés par les commandos de réfugiés contre le Rwanda, des infiltrations meurtrières dans la population de ce pays pour y tuer les « témoins » du génocide, etc. Bref, une situation de menace permanente que le gouvernement rwandais pouvait difficilement admettre indéfiniment.

Si bien que, dans le contexte supplémentaire de l'affaiblissement du pouvoir zaïrois, l'occasion a dû sembler propice à l'armée rwandaise pour tenter de disperser par la force les camps de réfugiés. Sans parler de ses éventuelles visées territoriales sur le Kivu.

Comme on le voit, ce conflit relève bien plus des manipulations opérées par les puissances impérialistes, qui ont déplacé et dressé les ethnies les unes contre les autres au gré de leurs intérêts, que de prétendus conflits ancestraux.

Roger MEYNIER

AFP

Lors de l'opération Turquoise au Rwanda, en 1994, des militaires français et des militciens hutus.

nflits ethniques » et
RANDES PUISSANCES

tises de la part des grands trusts miniers, en tout cas à moyen terme – et du même coup, que cette région soit disputée : le projet d'y établir un territoire dominé par les bandes armées hutues soutenues par la France, un « Hutuland », se heurtant aux ambitions du gouvernement de Kigali (approuvé par ses protecteurs ?) de s'y tailler un « grand Rwanda »…

En tout cas, les pseudo-arguments « ethniques » invoqués de toutes parts ne sont là-dedans que des prétextes plus ou moins tout trouvés et, pire, des instruments pour transformer les peuples en chair à canon dans un bras de fer qui n'a rien à voir avec leurs intérêts, au contraire.

Christiane LE GUERN

AFP

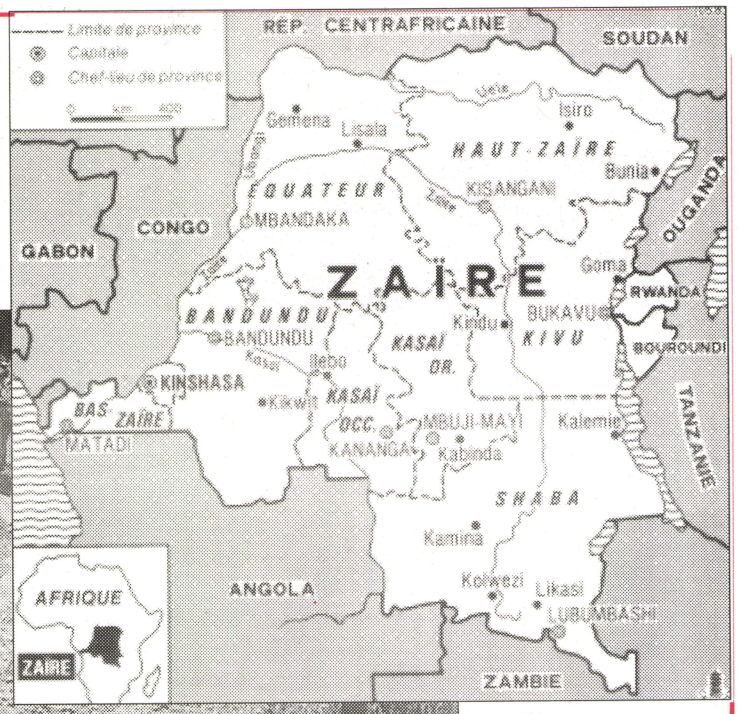

▲ ***L'immense Zaïre (grand comme 4 fois la France) et les deux petits Rwanda et Burundi***

◀ ***Réfugiés dans la province du Kivu***

Le « gâteau » congolais :

DE LA PROPRIÉTÉ DU ROI DES BELGES À CELLE DES TRUSTS

AFP

Mobutu à ses débuts avec Pompidou, alors président de la République française

Dans les années 1870, le roi des Belges Léopold II entendant avoir sa part du « *magnifique gâteau congolais* », comme il disait, embaucha à son service l'explorateur anglo-américain Stanley et fit reconnaître un « État indépendant du Congo » par la conférence des puissances coloniales réunie à Berlin, en 1884-1885. Il en fut désigné comme le souverain… à titre privé.

C'était bien une grosse part du gâteau ! Outre le pillage pur et simple de ses ressources comme l'ivoire des éléphants et le caoutchouc sauvage, il y avait la richesse en minerais de toutes sortes de la région du Katanga. C'est une Compagnie du Katanga fondée par Léopold qui s'en empara, mais la région n'allait plus cesser de faire l'objet d'appétits impérialistes concurrents.

Derrière Léopold, il y eut bien vite la Société Générale de Belgique et l'Union minière du Haut-Katanga, mais aussi des capitaux de différents autres pays impérialistes.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, la Belgique agrandit son Congo en récupérant le contrôle de la colonie allemande du « Rwanda-Urundi », intégrée comme sa province orientale en 1925. Cette colonie était constituée de deux royaumes de même langue et mêmes traditions, où la société était divisée entre des pasteurs-guerriers (tutsis) et des paysans (hutus). La différenciation était sociale, pas spécialement ethnique. C'est la colonisation belge, relayée par l'Eglise catholique, qui a transformé cette différence en affrontements ethniques, en privilégiant systématiquement les Tutsis, présentés comme une race supérieure.

Le destin de ces pays était désormais lié sous la coupe des impérialistes, et c'est aussi sous la tutelle impérialiste qu'ils allaient être à nouveau séparés et divisés en États indépendants, en 1960 pour ce qui deviendrait le Zaïre, et en 1962 pour le Rwanda et le Burundi (par division du « Rwanda-Urundi »).

Le « gâteau congolais » échappant à la tutelle coloniale n'allait pas manquer d'aiguiser les convoitises des grands trusts.

Le Congo belge déclaré indépendant le 30 juin 1960, le Katanga (60 % des ressources de l'Etat) faisait sécession dès le 11 juillet, conservant l'essentiel de son appareil colonial. Car un fil conducteur traverse les années qui suivirent : la volonté de la Société Générale belge et de l'Union minière de conserver à leur profit le contrôle des richesses du Katanga, face à leurs concurrents, américains surtout.

L'indépendance a signifié pour le peuple congolais plusieurs années d'anarchie sanglante, qu'il a dû payer pour ces rivalités entre trusts impérialistes concurrents, relayés sur place par des pantins à leur service (ou aspirant à l'être).

L'impérialisme américain intervint derrière le paravent de l'ONU. Il finit par juger de son intérêt de réunifier le Congo, de liquider cette nouvelle mouture de chasse gardée au profit d'intérêts européens que constituait un État katangais entièrement soumis à l'Union minière. Il y fallut tout de même deux ans.

En 1965, un ex-sergent de l'armée coloniale promu colonel, Mobutu, choisi par les Américains (et par les services secrets français, concurremment), s'empara de tous les pouvoirs… qu'il a conservés depuis lors, en bon serviteur de ses maîtres, qu'il a mis parfois en compétition pour les servir tout de même tous. Et l'on vit ce fantoche – tels ses semblables, Amin Dada en Ouganda ou Bokassa en Centrafrique – se servir lui-même en pillant le pays.

Mobutu a eu une telle longévité au pouvoir, entre autres raisons, parce qu'il avait retenu particulièrement une des leçons de ses maîtres impérialistes : il a joué, systématiquement, sur les différences ethniques pour apparaître comme le sauveur du pays, le garant de l'unité contre le chaos. Dans la période récente encore, il a exploité à son profit la masse de manœuvre que représentent les réfugiés rwandais, toutes ethnies confondues, sur le sol zaïrois…

C. L. G.

SI LA NATIONALISATION N'A PAS ÉTÉ UN PROGRÈS LA PRIVATISATION EST UN RECUL

Dans l'affaire de la privatisation de Thomson, on aura beaucoup parlé du franc symbolique qu'aura à payer Lagardère, ainsi que du fait que la partie multimédia du groupe soit donnée pour le même prix… à une entreprise coréenne, et peu de la privatisation elle-même.

Il faut dire que les travailleurs de Thomson n'ont tiré aucun profit de la nationalisation du groupe en 1982. A peine était-elle effectuée que les premières vagues de licenciements ont commencé dans ce groupe qui n'en connaissait pas auparavant. C'est donc dans le cadre de la nationalisation que les travailleurs de Thomson ont fait connaissance avec l'insécurité de l'emploi !

Thomson nationalisé s'est empressé de se débarrasser de toutes les productions de biens de consommation comme le matériel médical, les machines à laver ou la téléphonie, pour se concentrer sur l'électronique surtout militaire.

Les travailleurs de Thomson n'ont donc jamais pu avoir le sentiment de faire partie d'une entreprise qui, étant nationalisée, tenait plus compte des intérêts de la collectivité et de ceux de ses propres salariés qu'une entreprise privée.

Mais aujourd'hui il est évident que les travailleurs de Thomson sont, à juste titre, outrés de voir leur patron d'État les « vendre » pour 1 franc, en même temps que leur entreprise, à un Lagardère ou à Daewoo.

Un peu comme Louis XIV pouvait récompenser un courtisan en lui offrant un château, les terres l'entourant et les serfs qui y vivaient et y travaillaient.

Et si l'on ne peut pas attendre de l'État de la bourgeoisie qu'il mène une politique conforme aux intérêts des travailleurs et de la collectivité, on ne peut pas plus l'attendre de patrons privés guidés par le profit immédiat et ne recherchant peut-être qu'une opération financière à court terme. Revendre mieux, ne serait-ce que par morceaux, ce qu'ils ont obtenu gratis. Peut-être même après avoir obtenu quelques subventions.

C'est pourquoi, même si la nationalisation de Thomson, comme d'ailleurs celles de tous les grands groupes nationalisés en 1982, n'a jamais représenté un progrès sur le plan économique ou social, il n'en reste pas moins que sa reprivatisation est un recul.

Ce n'est sans doute que l'un des aspects du rapport de forces entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Et cela n'a évidemment pas les mêmes implications, pour les travailleurs concernés mais surtout pour l'ensemble de la société, que la privatisation, même partielle, de services publics tels que La Poste, l'EDF ou la SNCF. Privatisations qui se traduisent par une baisse accrue de la qualité de services vitaux pour la population laborieuse ou les plus pauvres. D'ailleurs l'évolution de ces services qui restent officiellement « publics », vers une gestion selon des critères de « rentabilité », parce que l'État économise dessus, nous montre ce que serait une gestion entièrement privée.

Mais cette volonté de revenir sur ce qui a été fait et cette apologie de la libre entreprise et de la prétendue efficacité de la concurrence sauvage du capitalisme, doivent être dénoncées et combattues.

A condition, bien sûr, qu'il soit clair pour tous les travailleurs concernés que, quel que soit leur patron – État, Lagardère ou autre – la lutte contre les licenciements ne pourra pas être évitée et qu'elle passera par le contrôle qu'ils pourront avoir eux-mêmes sur leurs entreprises, car on ne peut faire confiance ni à la bourgeoisie ni à ses serviteurs.

S.F.

THOMSON BONNE AFFAIRE POUR LAGARDÈRE

Quand le gouvernement a décidé, le 15 octobre dernier, d'offrir à Lagardère Thomson pour 1 F symbolique après recapitalisation de 11 milliards de francs, Juppé s'est fait remarquer par son : « *Thomson ça ne vaut rien* ». Commentaire qui a eu le don d'exaspérer les salariés pour qui une entreprise de près de 100 000 salariés, avec des usines dans une vingtaine de pays, ne peut pas ne rien valoir !

Thomson aujourd'hui

Aujourd'hui, Thomson SA, c'est deux entités distinctes, de 50 000 salariés chacune, réalisant 35 milliards de chiffre d'affaires. L'une, Thomson-CSF, est essentiellement tournée vers le militaire. Elle est seulement contrôlée par l'État qui y est majoritaire à 5 %, les actionnaires privés détenant 48 % du capital. L'autre, Thomson Multimedia, regroupe toutes les activités autour de la télévision.

En 1982, Thomson était un groupe présent dans une vingtaine de secteurs différents, allant de l'armement aux machines à laver en passant par le matériel médical et la téléphonie. L'État y avait injecté des milliards de francs via diverses aides, et des commandes faramineuses dans le domaine du téléphone et du militaire. Au moment des nationalisations décidées par le gouvernement de gauche, l'État racheta Thomson 3,4 milliards de francs environ aux actionnaires. L'action Thomson valait 200 F en mai 1981. Mais dès l'annonce de la nationalisation, l'action s'envola à 306 F en février 1982 et c'est à ce prix-là que l'État l'a payée. Ce qui évidemment rapporta un beau pactole aux actionnaires !

Les travailleurs de Thomson n'espéraient, à l'époque, pas grand-chose de la nationalisation, mais ils ne s'attendaient pas à ce que la situation devienne pire pour eux. Pourtant, quelques mois à peine après la nationalisation, Alain Gomez, le PDG nouvellement nommé par le gouvernement de gauche, commençait à « restructurer » et à revendre un par un les différents secteurs qui composaient Thomson. Les plans de suppressions d'emplois ont commencé en 1983, et ne se sont plus arrêtés depuis. Entre les suppressions d'emplois, les cessions à d'autres groupes, les rachats, il est impossible de savoir où on en est, mais des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés depuis cette date.

Dès 1983, le téléphone a été vendu à Alcatel (encore nationalisé). Le secteur informatique fut séparé pour se regrouper autour de Bull. Les lampes furent revendues à Philips, Thomson Cuivre aux Câbles de Lyon… Après avoir supprimé 900 emplois sur 7 400 personnes à la CGR, Compagnie générale de radiologie, Gomez vendit celle-ci à General Electric en 1987 et en retour, il acheta RCA au même General Electric pour être plus concurrentiel dans le domaine de la télévision. Il faut signaler au passage que dans cet échange Thomson rajouta la bagatelle de 6 milliards de francs (c'est de cette époque que date l'endettement dont tous les médias parlent). Il a racheté également Thorn Emi, Telefunken, Ferguson, Saba, et Philips Militaire.

Tout au long de ces années, même si Thomson SA était nationalisé à 100 %, les possesseurs d'actions représentant les 42 % du capital de sa filiale Thomson-CSF ont régulièrement touché leurs dividendes.

Manifestation contre les licenciements … en mars 1994

… en mai 1991 devant le siège.

LO

Thomson bradé?

De Thomson Multimedia, entreprise nationalisée, que connaît-on? Que c'est une entreprise d'environ 50 000 salariés, dont 5700 travailleraient en France, notamment à Angers et à Tonnerre. Mais combien y a-t-il eu de suppressions d'emplois dans ce secteur depuis 1982?

Entre 1992 et 1994, Thomson Multimedia a fermé 9 usines et supprimé 13 500 emplois à Taïwan, en Malaisie, à Singapour, en Amérique du Nord et en Allemagne. En septembre dernier, Prestat, le PDG, annonçait un nouveau plan de 5000 suppressions d'emplois. «*Selon plusieurs sources, il s'agirait de fermer huit sites, industriels et commerciaux. Ces mesures toucheraient les États-Unis, l'Allemagne et le Sud-Est asiatique, mais pas la France*» précise le journal *Le Monde* du 15/09/96.

C'est au détour d'un reportage sur l'île de Batam, située au nord-ouest de l'Indonésie, que l'on apprend que Thomson a ouvert une usine de 2000 personnes dans cette île en 1991 pour fabriquer des boîtiers de télécommande pour téléviseurs. Le recrutement? «*Les jeunes filles d'une vingtaine d'années habitant l'île de Java... Le contrat est de 2 ans, éventuellement renouvelable un an... 85% des salariés sont des femmes, cantonnées dans des chambres de seize lits... Pour 40 heures de travail par semaine et 12 jours de congé annuel, le salaire mensuel est d'environ 370F. Toutes charges comprises (transport, logement, repas, frais de santé...), le salaire brut se monte à environ 960 F*» écrit Frédéric Lemaitre dans son reportage.

Fabius et Jospin, qui ont dénoncé «*le manque de transparence*» et qui s'indignent du rachat de Thomson par un capitaliste coréen, connaissent très bien cette situation puisque cela s'est décidé lorsqu'ils étaient au gouvernement.

Lagardère et le militaire

Lagardère veut céder Thomson Multimedia... mais garder Thomson-CSF. C'est-à-dire le secteur le plus juteux, celui de l'armement. Car il est certain que là, quelles que soient les restrictions budgétaires, l'État aura toujours de l'argent à consacrer à ce genre de dépenses. Pourtant, quel gaspillage social! L'argent de l'État sert à la production d'engins de guerre qui, au mieux, ne serviront pas; et cela détourne vers des objectifs de destruction le savoir-faire et la compétence de tous ceux qui travaillent dans ce secteur, alors qu'ils pourraient être utilisés dans bien d'autres domaines pour fabriquer des biens nécessaires à la société.

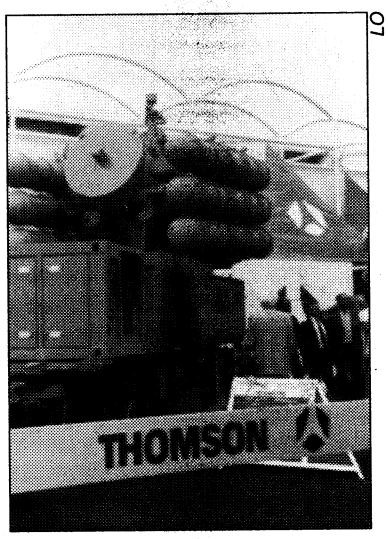

OT

Le coût de Thomson... pour les contribuables

Les chiffres les plus divers ont circulé. Mais ce qui est clair, c'est que depuis 1982, l'État aura donné à Thomson au moins 32 milliards pour vendre celle-ci 1F à Lagardère : 3,4 milliards aux actionnaires en 1982, 11 milliards ensuite sous forme de recapitalisation, d'aide pour le développement de la télévision haute définition..., entre 1982 et aujourd'hui. Plus, annoncés en même temps que le choix de Lagardère pour reprendre Thomson, 11 milliards de recapitalisation et 3 milliards pour le rachat des parts de Thomson dans le Crédit Lyonnais. Enfin, France Télécom et le CEA devraient débourser près de 4 milliards de francs pour racheter les parts que Thomson possède dans SGS Thomson, filiale de Thomson qui fabrique des composants électroniques et qui n'intéresse pas Lagardère.

Tout cela ne tient évidemment pas compte des commandes d'État, ni des aides publiques, comme celle versée par exemple par la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine sous Rocard pour attirer Thomson en 1980!

Thomson-Télévision (Angers)

MOBILISATION À L'ANNONCE DE LA VENTE AU PRIVÉ

L'annonce de la vente par l'État de Thomson Multimedia au groupe coréen Daewoo a suscité beaucoup d'inquiétude dans l'usine d'Angers. La direction de Daewoo est connue pour ses pratiques qui se traduisent par une exploitation renforcée : bas salaires, cadences et pressions constantes sur les travailleurs, licenciements à tout va, répression anti-syndicale.

C'est dans ce contexte qu'est tombée la déclaration de Juppé affirmant que Thomson Multimedia ne valait rien, sinon 14 milliards de dettes. Cette déclaration a été ressentie par les travailleurs comme une manifestation de mépris à l'égard des salariés.

Les syndicats de l'usine se sont réunis pour appeler ensemble à un débrayage vendredi dernier 25 octobre. La CGT et la CFDT mais aussi, et c'est une première, la CGC et FO (qui tient l'essentiel de son influence dans la petite maîtrise) ont appelé. C'est que les cadres craignent, probablement à juste titre, qu'avec l'arrivée de Daewoo, nombre d'entre eux ne soient virés comme des malpropres pour laisser la place à un encadrement maison. Ce qui explique que des chefs d'unité, pourtant très anti-grève et anti-syndicats d'habitude, ont été les premiers à annoncer qu'ils débrayeraient, voire à encourager les travailleurs sous leurs ordres à en faire autant.

Le débrayage a été massivement suivi, et les grévistes ont manifesté à un bon millier (sur un effectif total de 1350 salariés) sur le boulevard qui longe l'usine.

Dans leurs prises de parole, les responsables syndicaux ont dénoncé les menaces pour l'emploi que fait craindre cette privatisation. On a aussi eu droit à un petit couplet contre le bradage de l'électronique «française» de pointe à un groupe coréen. Dans les jours suivant l'annonce de la privatisation, les représentants de la CGT et de la CFDT s'étaient répandus dans la presse pour s'indigner du fait qu'on «*vendait la France*», pour reprendre l'expression de la CFDT.

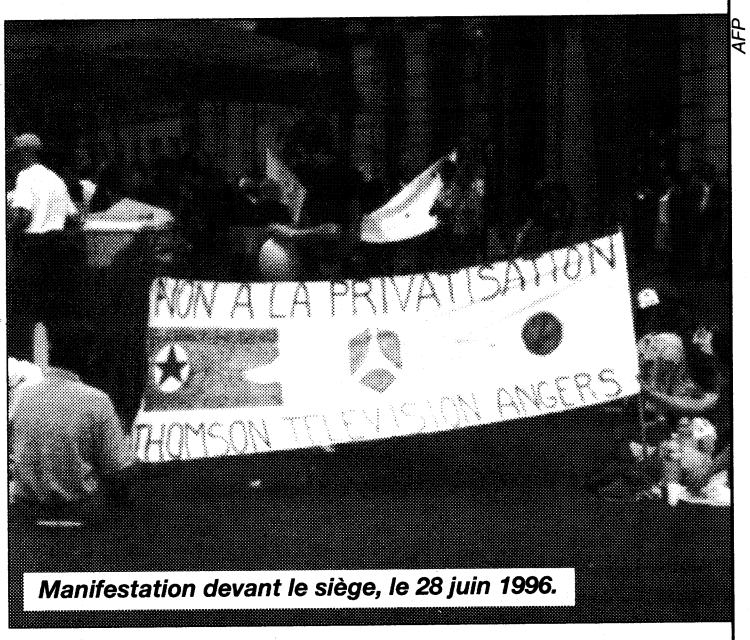

AFP

Manifestation devant le siège, le 28 juin 1996.

Ces propos chauvins ont peut-être des échos parmi certains travailleurs. Mais ils ne les aident pas à discerner les véritables enjeux et les objectifs qu'il sera nécessaire de mettre en avant pour qu'ils ne soient pas les victimes de cette opération. Que Daewoo risque de licencier et de s'en prendre aux acquis sociaux, c'est probable. Et il est normal que les travailleurs s'en inquiètent. Mais il y a toutes les chances qu'il en eût été de même avec son concurrent «malheureux» Alcatel qui a d'ailleurs prévu 1 400 licenciements sur l'ensemble de son groupe. Et à supposer que Thomson reste nationalisé, cela ne veut pas dire que les emplois seront mieux protégés même si, par hypothèse, le gouvernement pourrait être amené, pour des raisons politiques, à prendre plus de précautions ou à mettre plus de formes pour licencier. Car c'est bien Thomson nationalisé qui a, en 1986, fermé une des usines du groupe, à Saint-Pierre-Montlimart, à côté d'Angers, mettant plusieurs centaines de travailleurs à la rue.

Alors les travailleurs doivent se défendre. Se défendre contre les capitalistes qui récupéreront, contre une bouchée de pain, Thomson Multimedia. Quels qu'ils soient. Sans se bercer d'illusions, si d'aventure il s'agissait d'un concurrent de Daewoo, fût-il européen ou français... ou même si leur usine restait contrôlée par l'État... Dans tous les cas, oui, il sera nécessaire de se battre pour défendre ses conditions de travail, son niveau de vie, et peut-être aussi son emploi.

Correspondant LO

Le Front National est venu distribuer un tract à l'occasion de la manifestation des travailleurs de la Thomson-Angers.

Ces diffuseurs ont quitté cette manifestation où ils n'avaient vraiment pas leur place, à l'injonction des militants syndicaux. Mais le fait que ces ennemis jurés du mouvement ouvrier, lorsqu'ils mettent leur masque de défenseurs des intérêts de la classe ouvrière, cherchent la sympathie des salariés en se plaçant sur le terrain du nationalisme, doit faire réfléchir tous ceux qui croient que se battre sur ce terrain serait plus «mobilisateur» et plus efficace. Oui la mobilisation des travailleurs est indispensable, mais à condition que l'on n'accrédite pas l'idée que les capitalistes étrangers seraient plus pernicieux que ceux de chez nous, et que, du coup, il y aurait solidarité, de fait, entre les salariés et les patrons français, dont les capitaux n'ont pas plus de patrie que ceux de leurs concurrents.

Comment se fabriquent les grandes fortunes...

À propos de l'affaire Thomson, on nous parle des entreprises : de leur stratégie économique, de «cession», de «fusion»... Mais derrière, il y a des individus, des groupes de grands bourgeois comme Lagardère qui à travers ces opérations gagnent de l'argent, beaucoup d'argent – ou qui en perdent. Si la privatisation de Thomson s'était déroulée comme Lagardère l'avait voulu et Juppé décidé, cette envolée aurait rapporté deux ou trois milliards de francs au groupe Lagardère (et 119 millions à Lagardère lui-même) : car l'annonce que Lagardère avait été choisi pour récupérer Thomson s'est traduit par l'envolée en Bourse du cours des actions de son groupe. Manque de chance pour eux, la polémique qui a suivi et surtout la mise en examen de Lagardère ont provoqué des doutes sur la conclusion de l'affaire et le cours des actions Lagardère est retombé...

AMIANTER, DÉSAMIANTER, POURVU QUE LES PROFITS RENTRENT

Le désamiantage, ou déflocage, est devenu une affaire juteuse. L'interdiction de l'amiante à compter du 1er janvier 1997 a ouvert un nouveau marché de « décontamination » de locaux. Quelque cent millions de mètres carrés seraient concernés, pouvant amener un chiffre d'affaires compris entre 35 et 65 milliards de francs. D'autres estimations sont, elles, beaucoup plus importantes.

Ce sont les propriétaires des locaux contenant de l'amiante qui devront payer la facture du déflocage, entre 800 et 1 500 francs le mètre carré, et non pas les entreprises qui ont installé ou fourni l'amiante, bien que les effets cancérigènes de ce produit aient été connus depuis de nombreuses années.

Dores et déjà des centaines d'entreprises réalisent les travaux de retrait de l'amiante. Parmi elles des sociétés non spécialisées venues des secteurs de l'isolation, du nettoyage industriel, du bâtiment, de la démolition, etc. Certes, les chantiers de déflocage sont particuliers, à risque, car on ne peut ôter l'amiante comme on ôterait un vulgaire enduit. Mais « l'assainissement » de ce marché par qualification des entreprises de désamiantage a-t-il pour seul but la sécurité ? Ou s'agit-il aussi, par l'habilitation des sociétés de désamiantage, de protéger un marché prometteur en le confiant à quelques entreprises seulement ?

C'est en tout cas ce qu'espère le Groupement des entreprises du traitement de l'amiante qui met en avant l'ancienneté de son savoir-faire. Ce groupement détient aujourd'hui 60 % à 70 % des parts de marché du déflocage et visiblement il n'entend pas le laisser grignoter par de nouveaux venus.

Mais parmi tous ceux qui se précipitent sur le marché du déflocage, n'y a-t-il pas des entreprises qui se sont enrichies en utilisant l'amiante, tout en connaissant les dangers de ce produit ? Et après cela, on dira que le crime ne paie pas !

Échos des entreprises

LES BÂCHES FOLLES

Sous prétexte de confidentialité imposée par le client, la surface zone d'essai du Ferrage a été entièrement entourée par des bâches… pour cacher un travail identique à celui que nous réalisons toute l'année.

Il n'y a aucun doute, la maladie de Creutzfeld-Jacob a dû atteindre une grosse tête chez ces donneurs d'ordre.

Comme quoi le client est roi…

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Peugeot-CMS-Ouest*

À GRANDES BRASSES

Sur le navire *Danièle-Casanova*, un élu du CHSCT avait relevé et signalé par écrit, comme il doit le faire, une anomalie sur une porte étanche. Un haut placé s'en est pris à lui, critiquant sa façon de fonctionner et de travailler et allant jusqu'à critiquer sa vie personnelle. À écouter ce monsieur qui réagissait comme si cette porte était son propre enfant, il n'y avait jamais de problème.

Si ce monsieur veut couler avec le bateau – comme paraît-il cela doit se faire dans la marine – qu'il le fasse tout seul, sans les passagers et sans l'équipage.

Ce jour-là, souhaitons-lui quand même s'il est mauvais crawleur qu'il porte au moins une brassière.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *SNCM Marseille*

Buropost

La direction de La Poste envisage la création d'une branche englobant les 17 000 bureaux de poste, dans l'espoir qu'ils rapportent encore plus.

Son obsession, ce sont les produits « à valeur ajoutée ».

Et ce n'est pas nouveau qu'elle nous laisse entendre que les bureaux qui ne feraient pas assez de chiffre d'affaires verraient le nombre de leurs emplois diminuer.

Mais comme c'est elle qui juge, elle n'hésitera pas à dire que c'est toujours insuffisant et à s'en prendre à tout le monde.

N'a-t-elle pas changé plusieurs fois de critères de comptage à la distribution pour justifier les suppressions d'emplois ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *PTT Nantes RP*

Briser le silence

Aux Presses, plusieurs tracts syndicaux ont fait état d'utilisation d'amiante.

Tous les ouvriers des Presses à une certaine époque, sans compter ceux de Fonderie, ont été en contact avec ce produit dangereux et mortel.

La direction des Presses se tait, aucune information n'est faite. Les intéressés eux-mêmes sont laissés dans l'ignorance et les visites médicales n'ont même pas été systématiquement effectuées.

Ce grave problème de santé, caché pendant des dizaines d'années, va-t-il continuer à être l'objet de la loi du silence ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Peugeot-Embout Nord*

Parfois l'incompétence paye

Alors qu'un énarque était directeur financier de La Poste en 1994, celle-ci a enregistré une perte de 750 millions de francs sur les marchés financiers. D'après la Cour des comptes, cette perte serait due à l'incompétence et à des placements hasardeux des services qu'il dirigeait.

Pour le remercier, Juppé l'a nommé directeur du budget au ministère de l'Économie et des Finances.

C'est pour accélérer la ruine de l'économie ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *PTT Nantes RP*

Crise de conscience ?

Le magazine « *Lyon Mag* » a enquêté sur les revenus des plus hauts fonctionnaires de Lyon. Le directeur régional de France Télécom a refusé de répondre et le journal a dû se contenter d'une estimation de 450 000 F par an.

Qu'a-t-il donc à cacher ? Les primes ? La villa de fonction à Tassin ? La voiture de fonction ? Le chauffeur ? Mais tout ça c'est connu. Alors n'y aurait-il pas autre chose ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Hôtel des Postes (Lyon)*

Nettoyeurs de la gare d'Austerlitz (Paris)

LA DIRECTION JETTE L'ÉPONGE

Les grévistes du chantier de nettoyage USP de la gare d'Austerlitz, après 39 jours de grève, ont fait céder leurs patrons sur l'essentiel des revendications. Le contremaître menacé de licenciement reste à Austerlitz dans son poste, tous les licenciements et les plaintes annoncés pendant la grève sont retirés, une prime de rendement devrait payer le passif d'heures supplémentaires, les CDD passent en CDI, des rattachements à la Convention collective ferroviaire sont accordés, un rattrapage de primes diverses sur 5 ans est annoncé, une prime de reprise de 2 200 F est donnée et la direction étalera sur 10 mois les retenues des jours de grève.

Un protocole a été signé jeudi après que les grévistes ont exigé que toutes les plaintes soient retirées, y compris celle concernant un militant syndical cheminot qui les avait aidés tout au long du conflit. C'est par un vote à l'unanimité que ce protocole a été accepté et signé par deux délégués CGT du chantier.

L'USP avait tenté une manœuvre la veille, en faisant appel aux fédérations CGT des services et des ports et docks, pour mettre leur nom en bas d'un protocole remontant au 19 octobre, proposé alors par le médiateur et que les grévistes auraient alors accepté. C'est l'USP qui l'avait repoussé à l'époque, parce qu'elle se refusait par principe à discuter avec le comité de grève et le militant syndical cheminot qui en était membre.

Le mercredi 30 octobre, fort de cette caution de responsables fédéraux de la CGT que les grévistes n'avaient même jamais vus, les patrons ont voulu faire reprendre le travail. En s'appuyant sur deux délégués CGT du chantier. Mais ils se sont fait chasser par les grévistes présents qui n'ont pas accepté cette manœuvre des fédérations et s'en sont remis à l'assemblée générale du lendemain, jeudi 31, et au comité de grève. C'est là que toutes les décisions avaient toujours été prises, après discussions. C'est là que le protocole fut adopté et que les délégués CGT eurent le mandat pour le signer.

Personne n'a été dupe de ce jeu de la direction de l'USP qui croyait ainsi sauver la face en racontant que la négociation n'était possible qu'avec des « gens responsables ».

C'est donc un sentiment de victoire et de fierté qui a accompagné la reprise. Des travailleurs d'entreprises environnantes, des cheminots sont venus saluer les grévistes. Dès le lundi 4 novembre, des CDI étaient signés et le chèque de reprise versé. Les travailleurs attendent de pied ferme les discussions sur les primes promises.

Une victoire qui démontre qu'un petit groupe de travailleurs déterminés et organisés peuvent parfois faire céder des patrons réputés puissants.

Correspondant LO

Epinal (Vosges)

LES TRAVAILLEURS DU TEXTILE DANS LA RUE

AFP

Mercredi 30 octobre, l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) des industries du textile, de la chaussure, du cuir et de l'habillement, appelaient les travailleurs à faire grève et à manifester dans quatre rassemblements régionaux à Epinal, Cholet, Lyon et Roubaix. Des milliers de travailleurs ont répondu à l'appel des syndicats.

A Epinal, la manifestation regroupait près de 2 000 travailleurs dans une atmosphère combative où fusaient surtout des slogans contre le chômage et les licenciements. Des travailleurs de nombreuses entreprises étaient présents : Bata, Dim, Triumph, Adolphe Lafont... Il faut dire que si le textile-habillement emploie encore aujourd'hui 285 000 salariés en France, ils étaient le double il y a dix ans.

La journée était placée par les dirigeants syndicaux sous le signe de la dénonciation des délocalisations, un terrain sur lequel l'ensemble des syndicats se retrouvent... ainsi qu'une partie du patronat. En effet le syndicat patronal, l'Union française des industries de l'habillement (UFIH), s'est déclaré « solidaire » des syndicats de salariés contre les délocalisations.

Et d'ailleurs on pouvait voir, à la manifestation d'Epinal, des élus de droite, en particulier l'ancien chef du personnel de Bata (maire de Réchicourt en Moselle), eux aussi « solidaires ».

Au nom de la lutte contre cette délocalisation, les industriels français aimeraient bien que l'État les aide à baisser le coût du travail en France, en particulier par une nouvelle diminution des charges sociales... alors qu'ils ont obtenu au premier semestre un allégement de charges qui coûtera 2,1 milliards de francs chaque année à l'État.

Mais se battre sur le terrain de la délocalisation aux côtés des patrons et des politiciens qui défendent leurs intérêts, c'est un piège. Car c'est dédouaner les patrons bien de chez nous de leur responsabilité dans la situation que subit le monde du travail. Ils font des profits maximums avec une exploitation maximum, quitte à faire crever des régions ici et à faire travailler des enfants ou des prisonniers dans le Tiers Monde. Car ce sont les mêmes, ou ceux qui font partie de la même chaîne des exploiteurs qui pleurent misère ici et qui, ensuite ou en même temps, délocalisent leurs capitaux ou l'achat de leurs marchandises.

Ce combat contre la délocalisation se heurte d'ailleurs à une contradiction lorsqu'on sait, par exemple qu'aujourd'hui en Lorraine, c'est Daewoo – un trust sud-coréen – qui crée des emplois et que les bourgeois bien français comme les De Wendel en ont supprimé des dizaines de milliers ou que Bata, patron d'origine tchèque, s'est installé dans la région il y a une trentaine d'années. Oui, il faut se battre contre les exploiteurs, non pas parce qu'ils délocalisent de l'étranger vers la France ou l'inverse, mais parce qu'ils sont féroces.

On oublie l'essentiel et l'essentiel c'est la répartition des richesses.

Les industriels de l'habillement n'ont jamais été aussi riches et les travailleurs du secteur n'ont jamais été aussi peu nombreux et aussi mal payés. Alors il faut mettre en avant l'interdiction des licenciements et la réquisition de ces entreprises qui ferment leurs portes après avoir reçu un maximum d'aides de l'État. Il faut imposer la transparence des comptes des rois du textile ou de la chaussure... Et l'on verrait alors que, si crise il y a dans ces secteurs, elle ne les a pas empêchés de s'enrichir !

Julien SABIN

Alcatel Ormes (Loiret)

Un emploi sur deux menacé

ÇA NE PASSE PAS !

Juste après le débrayage du 24 octobre (la direction convoquait ce jour-là dix camarades de Submarcom pour engager la procédure de licenciement), nous avons tous appris par la radio pendant le week-end qu'Alcatel allait supprimer 1 636 emplois. Le centre d'Ormes perdrait 560 emplois, pratiquement un emploi sur deux.

Le mardi matin, nous étions 250 à l'assemblée générale appelée par les syndicats, plus du double que d'habitude alors que beaucoup étaient en congé.

Il fut décidé d'organiser une montée au CCE du 5 novembre à Paris et de débrayer le mercredi pour intervenir au CE d'Alcatel. Soixante personnes se sont inscrites pour Paris.

Le lendemain, nous avons débrayé à une bonne centaine pour nous rendre au CE. Le patron a dit que les discussions étaient en cours sur la réduction du temps de travail en dessous des 35 heures avec perte de salaire, bien entendu. Nous sommes bien placés pour savoir ce que cela peut donner. Cela fait des années que nous sommes passés à 35 heures et les effectifs n'ont pas cessé de diminuer. Nos camarades itinérants qui travaillent sur les chantiers sont les derniers en date à avoir fait les frais de cette pratique. Ils sont passés à 30 heures 40. C'était, avait-on dit, pour éviter 113 suppressions d'emplois. Ils avaient été mutés de La Verrière à Ormes. Quatre mois plus tard, ils apprennent que 300 d'entre eux, la moitié, vont être licenciés !

A l'issue du débrayage, 70 nouvelles inscriptions se sont rajoutées sur la liste de ceux qui voulaient se rendre au CCE. Les travailleurs de Submarcom nous ont demandé de débrayer le lendemain pour leur CE. Le jeudi, nous étions toujours plus de cent aux portes du CE et le ton a monté quand le patron est venu essayer de nous endormir. Il allait, disait-il, «*faire remonter nos revendications à la direction générale*» ! La dernière fois qu'il avait fait remonter nos revendications, la seule chose qui était redescendue était les lettres de licenciement des camarades de Submarcom. Nous lui avons dit que nous irions nous-mêmes au CCE dire ce que nous pensions à la direction générale. Il a prétendu que les travailleurs licenciés de Submarcom seraient suivis par Stratégie et Avenir, une boîte de reclassement complètement bidon qui n'a reclassé personne et n'a pas trouvé un seul emploi depuis des mois. Il s'est fait huer et une ouvrière lui a demandé s'il avait pensé à s'envoyer sa lettre de licenciement. Il est rentré piteux dans le local et le CE n'a pas repris. Des nouveaux se sont inscrits pour Paris.

Dans certains services, les panneaux et les banderoles continuaient à se préparer pour la montée au CCE.

Cela fait des années qu'Alcatel taille dans les effectifs, réduit les salaires en abaissant les horaires, déplace les travailleurs d'un site à l'autre, ferme des centres. Mais là, le sentiment est que tout le monde est concerné et que, si ça continue comme ça, on va tous y passer, qu'il faut qu'on réagisse.

C'est à 150 que nous sommes montés à Paris lors du CCE. Nous avons investi la salle de réunion, vite rejoints par une trentaine de travailleurs de Vélizy. L'annonce que 3 000 manifestants défilaient au même momentà Lannion a été ovationnée.

Le directeur a été soumis à un feu roulant d'interventions des manifestants, ponctué par les huées chaque fois qu'il essayait de justifier son plan de suppressions d'emplois.

Comme au bout de deux heures de ce traitement, on avait rien réussi à lui faire dire, nous sommes allés manifester sous les fenêtres de la direction générale. Beaucoup ont été surpris de voir les immenses grilles qui protègent le bâtiment, et le double sas d'entrée.

En rentrant les travailleurs étaient contents d'avoir mis leur directeur mal à l'aise devant les caméras. Mais tout le monde est bien conscient qu'il en faudra bien plus pour les faire reculer.

Correspondant LO

Chausson Creil (Oise)

LES ANCIENS LICIENCIÉS RESTENT MOBILISÉS

Jeudi 31 octobre les anciens salariés de Chausson-Creil, licenciés hors des plans de 1993 et 1994 et encore en recherche d'emploi, se sont retrouvés à 150 à la bourse du travail de Creil. Une manifestation au ministère du Travail a été décidée pour le 14 novembre.

Cela fait des mois que ces travailleurs avec les organisations syndicales de Chausson réclament des pouvoirs publics des mesures permettant de résoudre le problème des 321 personnes de ces deux plans encore inscrites à l'ANPE, dont 85 ont plus de cinquante ans aujourd'hui. Certains doivent survivre avec 2 000 F par mois. Il y a un mois une première manifestation regroupant 140 personnes avait eu lieu à Creil. Mais depuis, au fur et à mesure que le temps passe, les promesses de financer (pour 6 millions de francs) une action de reclassement spécifique se sont éloignées.

La mobilisation a permis de faire débloquer par le tribunal de commerce les sommes des plans de 1993 et 1994 qui n'avaient pas encore été versées, 270 personnes devraient recevoir rapidement 10 000 F chacune. Renault de son côté a accepté de réembaucher un certain nombre des salariés du plan de 1993, l'opération est en cours.

Mais les pouvoirs publics, s'ils ne sont pas avares de paroles, rechignent toujours à agir. Une lettre a été envoyée aux ministres de l'Industrie et du Travail pour leur rappeler les passe-droits qu'ils ont consentis à Renault et Peugeot dans cette affaire l'État a pris à sa charge plusieurs centaines de millions de francs dus par les deux actionnaires. Et les anciens salariés de Chausson avec les syndicats ont demandé une négociation pour résoudre le problème des travailleurs laissés pour compte dans l'affaire. Et c'est cela que les 150 travailleurs rassemblés à Creil ont décidé d'aller réclamer à Paris le 14 novembre.

Correspondant LO

60 ans après... ... on les fête à Madrid

QU'ÉTAIENT LES BRIGADES INTERNATIONALES ?

Quatre cents anciens des Brigades internationales, venus de trente-cinq pays différents, ont été invités à participer à des cérémonies officielles organisées à Madrid du 4 au 12 novembre pour commémorer leur action pendant la guerre d'Espagne. Il y a un an, les députés espagnols avaient donné le droit à la nationalité espagnole à tous les anciens brigadistes. Chirac vient pour sa part d'accepter de reconnaître aux quatre-vingts survivants français des Brigades la qualité « d'anciens combattants ».

Mais si les « Brigades internationales » font aujourd'hui, pour beaucoup, figure de symbole de l'internationalisme militant, leur rôle, pendant la guerre d'Espagne, fut bien plus ambigu.

La riposte ouvrière au soulèvement militaire franquiste du 18 juillet 1936 avait immédiatement attiré vers l'Espagne des ouvriers et des militants révolutionnaires du monde entier, qui voulaient se joindre à la lutte du prolétariat espagnol, et qui vinrent se mettre au service des partis, des syndicats, de toutes les organisations prolétariennes existantes. Ils intégrèrent les premières colonnes armées qui avaient surgi de l'élan révolutionnaire des masses.

Le coup d'État militaire n'avait échoué, sur la plus grande partie du territoire espagnol, que grâce à l'initiative des masses qui, en dépit des appels au calme d'un gouvernement de « Front populaire » qui refusait de distribuer des armes au peuple, s'étaient, dans nombre de grandes villes, dont Barcelone et Madrid, armées par leurs propres moyens, emparées des arsenaux et des casernes, et avaient désarmé les militaires putschistes.

Mais pour les ouvriers et les paysans espagnols qui étaient ainsi entrés dans la lutte, le problème n'était pas seulement celui de s'opposer au coup d'État militaire, c'était aussi celui des indispensables réformes sociales dont le peuple espagnol avait besoin. Et tout naturellement les organisations ouvrières avaient pris en main la gestion des usines dont les patrons avaient fui dans leur grande majorité vers la zone franquiste, les paysans s'étaient emparés des terres des grands propriétaires tout acquis aux putschistes.

Dans la zone républicaine, l'appareil d'État de la bourgeoisie s'était disloqué. Le gouvernement de « Front populaire » n'avait plus de pouvoir réel. Mais les dirigeants des partis bourgeois qui dirigeaient ce « Front populaire », comme ceux des partis ouvriers qui lui fournissaient ses troupes (le Parti Socialiste et le Parti Communiste) ne voulaient absolument pas d'une révolution sociale. Leur but, c'était au contraire de démontrer à la bourgeoisie espagnole qu'elle avait eu tort de ne pas leur faire confiance, qu'ils étaient capables de restaurer la légalité bourgeoise l'ordre capitaliste, dans la zone dont ils restaient les gouvernants nominaux. Quant aux dirigeants de la CNT, l'influente centrale syndicale anarchiste, qui regroupait en son sein la partie la plus combative du prolétariat, notamment en Catalogne, ils n'offrirent pas une perspective différente à la classe ouvrière, et ces adversaires en paroles de tout État finirent par accepter des portefeuilles ministériels dans un gouvernement bourgeois.

Dans cette politique de reprise en mains de la situation, le gouvernement de « Front populaire » rencontra l'appui de Staline et de la bureaucratie soviétique. Depuis le pacte Laval-Staline de 1935, Staline était devenu l'allié des « démocraties occidentales », c'est-à-dire des impérialismes français et anglais. Dans la bouche des dirigeants des différents PC, « l'antifascisme » avait remplacé la lutte pour la révolution sociale. Et c'est au nom de « l'antifascisme », du « gagner la guerre d'abord », du respect de la propriété privée pour ne pas « effrayer » les petits-bourgeois démocrates, que la révolution espagnole allait être étranglée, et que le « Front populaire », en retirant aux masses leurs principales raisons de se battre, fit le lit du fascisme.

Non seulement Staline était mu par le souci de ne rien faire pour mécontenter ses alliés du moment, français et britanniques, qui voyaient d'un mauvais œil l'intervention dans les événements de la classe ouvrière espagnole, mais le principal danger, pour lui, n'était pas celui d'une victoire du fascisme en Espagne, dont l'avenir allait montrer qu'il pourrait fort bien s'en accommoder, mais celui d'une victoire révolutionnaire du prolétariat, dont les contre-coups auraient remis en cause l'existence même de la bureaucratie soviétique. Mais, comme ce fut le cas durant toute cette période historique, c'est en se couvrant du prestige usurpé de la révolution russe, qu'il mena sa politique antirévolutionnaire.

Pour donner au Parti Communiste (très minoritaire dans la classe ouvrière en juillet 1936), la possibilité d'augmenter son influence, comme pour renforcer la sienne sur le gouvernement espagnol, Staline utilisa deux atouts. D'une part des livraisons d'armes au gouvernement de la République (alors que la France du « Front populaire », au nom de la non-intervention, s'y refusait). Et d'autre part la mise sur pieds des Brigades internationales, dont les représentants du Komintern en Espagne se chargèrent, avec la collaboration d'un certain nombre de sociaux-démocrates « de gauche » (tel le futur dirigeant du Parti Socialiste italien Pietro Nenni). Les dirigeants des Brigades présentèrent celles-ci comme l'incarnation des vertus internationalistes. Ceux de la République espagnole, dans le statut officiel des Brigades, préférèrent dire que celles-ci avaient été créées « *en substitution de la légion étrangère* », le fameux « Tercio » qui avait joué un si grand rôle dans le soulèvement du 18 juillet. Ils étaient plus proches de la vérité, car l'un des buts de l'opération était aussi de séparer les volontaires étrangers, en en faisant un corps à part, des milices ouvrières et paysannes qui combattaient les troupes franquistes. Les volontaires des Brigades étaient certes, dans leur immense majorité, des militants ou des sympathisants des Partis Communistes de leur pays. Mais dans le feu des événements, mêlés aux ouvriers et aux paysans révolutionnaires espagnols, ils auraient pu être soumis à la pression de ces derniers, partager leurs aspirations et leur but. Les organiser à part, c'était, volontairement, les isoler du creuset révolutionnaire.

Dirigées par le stalinien français André Marty, les Brigades internationales accueillirent dans leurs rangs 30 à 35 000 combattants (mais qui, du fait des roulements, des pertes, ne furent jamais plus de 15 000 engagés dans les combats en même temps). Trois mille d'entre eux, peut-être plus, trouveront la mort en Espagne. Le tiers des brigadistes venait de France, mais il y eut aussi 2 000 Allemands, 3 000 Polonais, 3 000 Italiens, 2 300 Américains, 1 700 Belges, etc.

A partir de novembre 1936, les Brigades internationales furent engagées dans les combats du front de Madrid. En décembre, elles étaient à Teruel et à Lopera sur le front de Cordoue. En février-mars 1937, elles combattaient sur le Jarama, à Malaga, à Guadalajara et plus tard à Brunete, Belchite, à nouveau à Teruel et, enfin, sur l'Ebre.

Mais une fois l'armée régulière reconstituée, les Brigades internationales ne présentaient plus d'intérêt pour le gouvernement espagnol. Sous prétexte d'amener l'Italie et l'Allemagne fasciste à retirer leurs propres forces d'intervention dans le camp de Franco, le gouvernement Negrin proposa de retirer les « volontaires étrangers » dans les deux camps. Et sans que l'Allemagne ou l'Italie fasse le moindre geste en ce sens, il décida fin 1938 de retirer les Brigades de tous les fronts et de les dissoudre. Des milliers de volontaires se retrouvèrent ainsi à attendre leur rapatriement dans des camps. Mais aucun des pays démocratiques n'était pressé d'accueillir ces combattants, d'autant plus indésirables que le Premier ministre britannique Chamberlain comme le gouvernement français n'avaient maintenant d'yeux que pour Franco.

Certains des anciens brigadistes invités à Madrid ont déjà déclaré qu'ils veulent transmettre un message aux jeunes générations, celui de la lutte antifasciste toujours d'actualité.

On ne peut certes que saluer le dévouement et le courage de tous ceux qui « *franchissaient tous les obstacles, passaient les frontières avec ou sans passeport, arrivaient enfin à cette Espagne splendide, ensoleillée, fiévreuse et réveillée par la révolution* », suivant les mots de Mieczyslaw Bortenstein (1), un militant de la Quatrième Internationale qui combattit au sein des Brigades internationales. Y compris de ceux qui faisaient confiance à la direction stalinienne de l'Internationale Communiste. Mais le message qu'il faut transmettre à la jeune génération, afin de l'armer politiquement pour les combats futurs, c'est justement qu'un « antifascisme » qui se limite à cela est un piège. C'est l'abandon de la perspective révolutionnaire qui a entraîné la démoralisation des travailleurs et ouvert la voie à Franco. Et mener ce combat politique-là est la seule manière d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont tombés aux côtés des ouvriers et des paysans espagnols, quelles qu'aient été leurs propres options politiques du moment.

Jacques FONTENOY

(1) Il a laissé un récit de sa participation à la révolution espagnole sous le pseudonyme de M. Casanova, *Comment le Front populaire a ouvert les portes à Franco*. Il devait connaître le destin de bien des combattants de la révolution espagnole. Il ne parvint pas à quitter la France en 1939, se retrouva dans les camps français du Vernet et des « Milles », puis à Drancy. Il devait mourir à Auschwitz en 1942. Il avait 35 ans.

CARLA'S SONG
de Ken Loach

Arc

Le film commence (et dure un bon moment) en Écosse. George, chauffeur de bus, rétif à la discipline et en rupture de ban avec sa hiérarchie, rencontre Carla, une jeune réfugiée nicaraguayenne. Carla danse dans les rues pour quelques sous, est attirée par George mais elle est hantée par le dernier épisode de sa vie là-bas où le groupe musical dans lequel elle chantait et dansait a été attaqué par les contras (les forces contre-révolutionnaires qui agissaient au Nicaragua, formées, financées, armées et encadrées par les États-Unis). Le souvenir de son compagnon enlevé sous ses yeux et dont elle a perdu la trace la hante.

La vie pour elle s'est arrêtée là. Et quand George découvre que son affection pour Clara, sa fantaisie et son charme n'arracheront jamais celle-ci à ses obsessions morbides, il décide de partir avec elle au Nicaragua dont il ignore tout. Car George ne sait rien de la victoire de la révolution conduite par les sandinistes en 1979. Rien de la lutte terroriste menée pendant des années par les contras. Rien de la situation dramatique dans laquelle se trouvent de nombreuses régions du pays. On est en 1987, et tout ce que George sait sur ce pays lointain ce sont les quelques bribes apprises à l'école que sa petite sœur lui raconte peu avant son départ.

Mais malheureusement les pérégrinations de George et Clara à la recherche de la famille, des amis et du compagnon de Clara ne nous livrent qu'une vision bien superficielle, schématique voire folklorique du Nicaragua. Et la vision que donne Ken Loach des relations, aussi bien entre les sandinistes et la population qu'entre les contras et la population apparaît simpliste.

L'un des personnages, plus contrasté, plus complexe et de ce fait plus vivant, est sans doute celui de Bradley, un Américain, ancien de la CIA, reconverti dans l'action humanitaire. Écœuré par le rôle joué par son gouvernement au Nicaragua et dans d'autres pays, il a choisi d'aider les populations victimes des contras. Mais même s'il a choisi un camp, il apparaît bien au-dessus de la mêlée et ses réflexions ne permettent de comprendre ni l'espoir qu'avait pu susciter la victoire de la révolution sandiniste, ni l'appui réel dont avait bénéficié le nouveau régime de la part de la population, ni les difficultés, ni les désillusions qu'il a provoquées par sa politique. Et au bout du compte ce film n'apporte rien sur la connaissance du Nicaragua. Il en émerge une histoire sentimentale qui donne lieu, surtout au début du film, à quelques bonnes scènes mais qui traîne vite en longueur.

Bref un film qui, en dépit de ce que l'on pouvait en attendre, peut-être à tort, ne parle pas vraiment du Nicaragua des années 80 et dans lequel on ne retrouve pas la verve, le brio et l'émotion qui nous avaient bien plu dans les œuvres précédentes de Ken Loach.

Henriette MAUTHEY

LONE STAR
(l'étoile solitaire)
de John Sayles

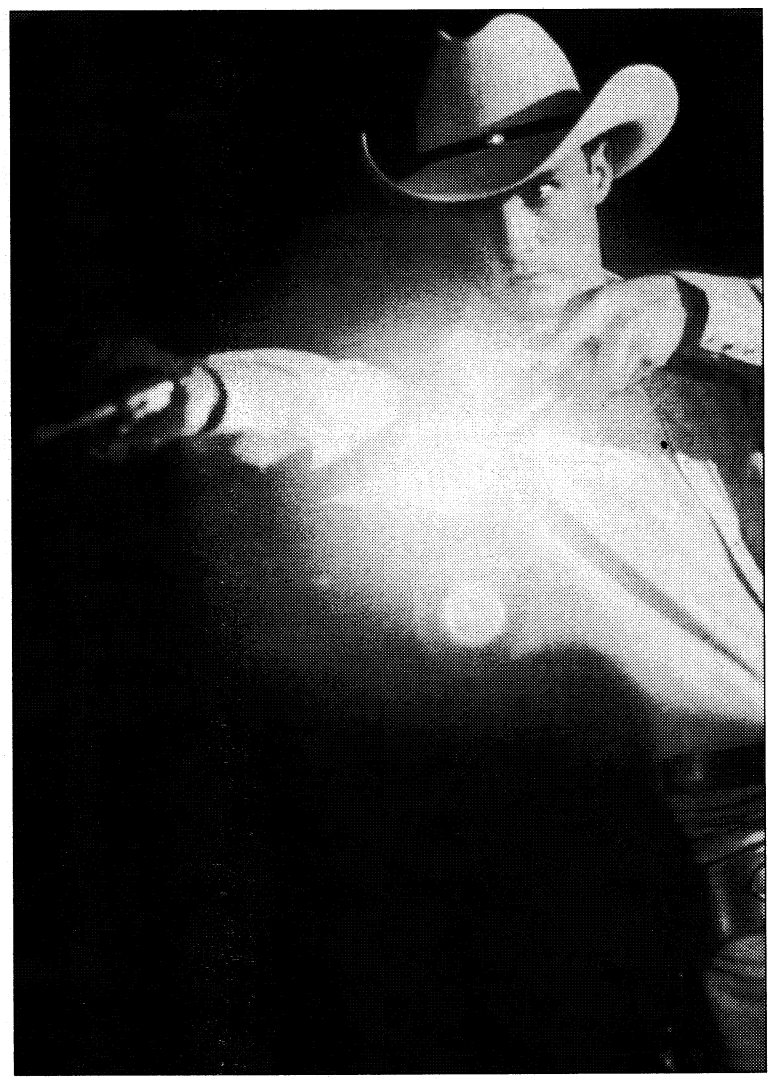

Arc

Dans une ville du Texas à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, des soldats retrouvent dans un camp militaire le squelette d'un homme et une étoile de shérif (évoquée dans le titre qui est aussi une allusion au drapeau à une étoile de l'État du Texas). L'homme est mort trente-cinq ans plus tôt, dans les années cinquante. L'enquête est confiée à Sam Deeds, le jeune shérif de la ville, choisi parce qu'il était le fils de son père, Buddy Deeds, shérif estimé jusqu'à son décès.

En essayant de comprendre comment est mort le collègue de son père, le jeune homme entraîne le spectateur à la découverte d'une ville frontalière où les citoyens d'origine mexicaine sont majoritaires. Et, en même temps qu'il fouille dans un passé enfoui dans la mémoire de certains habitants, nous découvrons que la migration mexicaine n'a pas cessé depuis des années et a imprimé sa marque sur l'histoire de la région. À plusieurs reprises, on entrevoit les joies et les peines qu'a pu engendrer la traversée du Rio Grande.

Telle notabilité prospère et aujourd'hui bien installée, prompte à décrocher le téléphone pour dénoncer à la police des frontières les misérables qui traversent le fleuve pendant la nuit et passent sous ses fenêtres, peut avoir été des années plus tôt un de ces «dos mouillés» qui, au cours de la traversée du fleuve, se demandent s'ils sont bien dans la direction de l'autre rive, celle qui leur amènera peut-être un peu plus de prospérité, s'ils ne sont pas expulsés ou… tués par la police américaine.

Il y a aussi le bar réservé aux Noirs, le seul endroit où ceux-ci peuvent se faire servir à boire sans scandale et cela, bien que la ségrégation ait en théorie disparu. À ne pas confondre avec le bar tenu par un petit blanc réactionnaire qui maugrée à longueur de journées contre les étrangers et rejette les mariages mixtes.

L'Amérique offre désormais de la promotion sociale à certains Noirs – le commandant du camp militaire en est un bénéficiaire – mais le film nous montre, avec humour, que celui-ci est loin d'être un homme libre, notamment dans l'exercice quotidien des attitudes qu'il choisit d'adopter pour tenir son rang…

À travers les méandres – et les fausses pistes destinées à égarer le spectateur – on entrevoit la vie quotidienne d'une petite ville, les intrigues de ses notables, les méthodes de la corruption, en même temps qu'on apprend les secrets parfois honteux qui peuvent se dissimuler derrière les monuments dressés à telle légende locale.

Ce film n'a rien à voir avec les grandes machineries spectaculaires du cinéma américain plus commercial. Il est, à l'inverse, tout entier construit sur ses dialogues. Mais, sous un mode distrayant, il nous fait saisir certains aspects de la vie quotidienne d'une région des États-Unis.

J.F.

Lutte de Classe

n°23

novembre 1996

est parue

au sommaire :

- *Proche-Orient* – **Après la nouvelle révolte des Palestiniens**
- *Afghanistan* – **Derrière la montée des Talibans, les intérêts politiques et économiques de l'impérialisme**
- *Italie* – **Une opposition dans le Parti de la Refondation communiste, engagé dans le soutien au gouvernement**
- *Zimbabwe* – **Le régime de Mugabe face à la classe ouvrière**
- «*Mondialisation*», «*globalisation*» **de l'économie : des expressions toutes faites qui déguisent plus qu'elles n'éclairent, la réalité de l'impérialisme**
- *Tribune de la minorité* – **Quinze ans d'offensive antiouvrière, plus Juppé, ça suffit !**

Économie américaine

PILE, QUELQUES GAGNANTS FACE, DES MILLIONS DE PERDANTS

Clinton a assuré sa réélection en mettant en avant le bilan économique, soulignant le regain d'activité, la croissance du produit national brut et le recul du chômage à 5,2 %, grâce à la création, depuis 1993, de dix millions d'emplois. Un bilan salué avec enthousiasme par nombre de commentateurs y compris certains syndicalistes de la CFDT. Selon certains, les deux tiers des emplois créés sous Clinton Ier seraient des emplois qualifiés et non pas des « petits boulots ». C'est jouer sur les mots. La réalité, c'est que l'économie américaine crée aujourd'hui aussi des emplois qualifiés payés... comme des petits boulots. Les cas de salariés américains qui ont un emploi mais ne gagnent pas de quoi s'assurer une vie décente, comme d'accéder à un logement normal par exemple, ne cessent de se multiplier.

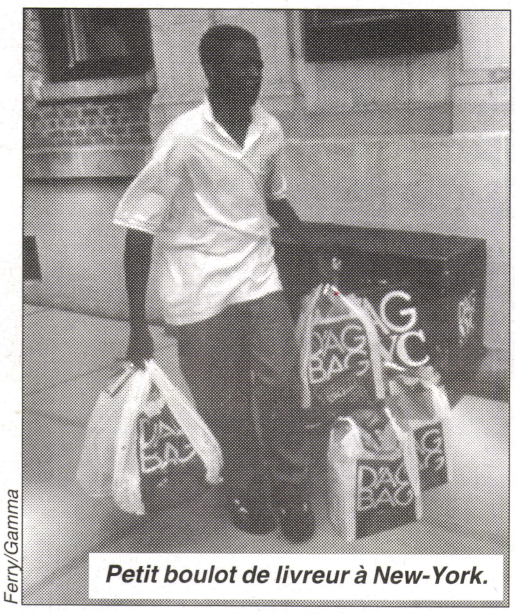

Ferry/Gamma

Petit boulot de livreur à New-York.

Des universitaires essayent de mesurer ce qui se cache derrière le paravent du plein emploi retrouvé. Le tableau est éloquent. Si des emplois ont été créés, ils « *sont devenus moins sûrs et moins capables d'assurer protection sociale et retraite* », écrivent les rédacteurs de l'Institut de la Politique économique (EPI) de Washington, un organisme proche des syndicats. Les nouveaux emplois sont également de plus en plus précaires : « *Manpower, avec 750 000 personnes, est devenu le premier employeur des États-Unis* », soulignaient les Républicains. De plus, malgré une inflation faible, les revenus de la plupart des familles continuent à diminuer. Cela découle du fait que « *la plus grande profitabilité dans les années quatre-vingt-dix, ne découle pas d'un investissement plus grand ni d'une augmentation de la productivité. Les profits ont été réalisés en gelant ou en diminuant les salaires* », poursuivent les rédacteurs de l'EPI. On a constaté aussi que les augmentations de salaire des femmes mariées ne permettent plus de compenser la dégringolade des salaires de leurs maris. Résultat : le salaire des salariés plus modestes a reculé de 5,2 %... Et ça n'est qu'une moyenne !

Cette baisse des salaires n'a pas été compensée par une augmentation des bénéficiaires des allocations sociales. Bien au contraire. Le nombre des personnes couvertes pour leurs dépenses de santé a reculé de 79 à 64 % tandis que le nombre de retraités recevant une pension reculait de 48 à 45 %.

Tout cela conduit à étendre la pauvreté. Celle-ci « *est plus élevée et plus persistante que dans les autres pays. Pire, les systèmes de taxation et de transfert de richesse sont devenus moins efficaces pour réduire la pauvreté depuis le début des années quatre-vingts* ». En conséquence de quoi, les pauvres restent pauvres. Et moins encore que dans d'autres pays comparables, les victimes de la pauvreté peuvent s'en sortir. Quant à ceux qui y parviennent, cela leur prend plus de temps que n'importe où ailleurs. Résultat : la pauvreté empire. La proportion de la population américaine en dessous du seuil de pauvreté représentait 11,6 % de la population dans les années soixante-dix et 13,7 % dans la décennie suivante. Au cours du premier mandat de Clinton, elle a atteint 14,2 %.

En revanche, la croissance économique vantée par Clinton a bien profité aux grandes entreprises et aux familles les plus fortunées. Si le contribuable moyen paye des impôts à peu près dans les mêmes proportions qu'il y a vingt ans, ce n'est pas le cas de son patron. Pour lui, les impôts ont baissé et 1 % des familles, les plus riches, ont vu leurs impôts diminuer dans les vingt dernières années. Et cela, dans un pays où le taux d'imposition est traditionnellement l'un des plus bas des pays industrialisés.

Et c'est d'autant plus choquant que dans le même temps, les patrons américains ont décidé de se verser de bien meilleurs salaires que dans le passé. En 1978, les chefs d'entreprise, ou leurs seconds, étaient payés soixante fois plus qu'un travailleur moyen. En 1995, ils empochaient 173 fois cette somme : c'est l'échelle des salaires la plus inégalitaire du monde industriel.

Décidément, la philosophie du « gagnant » qui peut réussir dans la société américaine qui serait ouverte aux gens entreprenants n'est qu'un mince paravent qui cache de plus en plus mal la réalité crue du capitalisme : la réussite d'une infime minorité se paye au prix de la misère plus grande pour une majorité croissante.

Jacques FONTENOY

Concentration dans le téléphone

UN « CONCERT » POUR LE PROFIT

La guerre internationale du téléphone se poursuit. Un nouveau groupe anglo-américain devrait bientôt prendre place dans le hit-parade mondial des grands, juste derrière le japonais NTT, l'américain AT & T et l'allemand Deutsche Telekom.

« Concert », puisque tel devrait être le nom du nouveau venu, sortira du rachat du groupe américain MCI par son partenaire britannique British Telecom. Il n'en a pas fallu plus pour que les cours des actions téléphoniques, et en particulier celles de British Telecom, se mettent à valser à la hausse – sans doute par anticipation d'une prochaine ruée spéculative sur l'ensemble du secteur.

Sans doute s'agit-il là d'une des plus importantes opérations boursières de ces dernières années, puisque le coût du rachat de MCI est évalué à près de 100 milliards de francs. Mais en réalité, une grande part du prix d'achat sera payée en papier, sous la forme d'une émission d'actions de British Telecom. Alors pour s'assurer que ses propres actions ne baissent pas en Bourse, en incitant leurs détenteurs à ne pas s'en dessaisir, British Telecom a purement et simplement annoncé le triplement des dividendes sur ses actions pour l'année à venir. Ce qui n'est sans doute pas pour rien non plus dans la hausse des cours.

Bien qu'il soit impossible d'en connaître le montant exact (secret d'affaire oblige), il est probable que le montant à débourser, ou à emprunter, par British Telecom se chiffrera en dizaines de milliards. D'ailleurs, tout le petit monde parasite de consultants et d'intermédiaires qui prospère autour des marchés boursiers ne s'apprête-t-il pas déjà à encaisser la bagatelle de 750 millions de francs, rien que pour les conseils qu'il aura prodigués aux deux partis.

Reste à savoir d'où sort tout cet argent. British Telecom est une des compagnies britanniques parmi celles qui font des profits, mais ce n'est pas pour rien.

Ses profits, British Telecom les doit surtout à la réduction de près de 50 % de ses effectifs salariés au cours des douze années écoulées. C'est cela qui a permis au groupe d'accumuler le trésor de guerre qu'il ressort aujourd'hui pour l'acquisition de MCI. Et il n'en restera pas là en matière de réduction d'effectifs. Déjà cette année, comme les années précédentes, un plan de 15 000 suppressions d'emplois (sur 128 000 salariés actuellement) est en cours de réalisation. Et d'ores et déjà, avant même que la nouvelle société fusionnée ait été annoncée, le directeur général du groupe a fait savoir que, bien entendu, la fusion « nécessiterait » des suppressions d'emplois supplémentaires. Le chiffre n'en a pas été divulgué, mais le montant des « économies » escomptées a, lui, été annoncé – près d'un milliard de francs par an, soit l'équivalent des salaires de 15 000 ouvriers d'exécution.

Quant aux commentateurs qui soulignent le faible niveau d'endettement de British Telecom, ils oublient de dire que lorsque le groupe fut privatisé en 1984, non seulement l'État prit en charge sa dette courante, mais, sous prétexte qu'il conservait une participation minoritaire, il assuma également le financement anticipé d'un certain nombre de projets coûteux, dans le domaine des fibres optiques et des satellites de communication. C'est donc sur les fonds d'État qu'ont été payés les investissements passés, et en partie futurs, de British Telecom, avec comme conséquence – puisqu'il faut bien prendre l'argent quelque part – la réduction des budgets sociaux au cours de la dernière décennie.

Argentine

LIBÉREZ TOUS LES MILITANTS OUVRIERS EMPRISONNÉS !

Lundi 11 novembre va s'ouvrir à Neuquen, capitale provinciale du centre de l'Argentine, le procès de trois militants ouvriers, Alcides Christiansen, Horacio Panario et Basilio Estrada, dirigeants de la Coordination des Chômeurs de cette ville (les deux premiers sont également membres d'un des groupes trotskystes, le MAS).

Ils ont été emprisonnés en octobre 1995 après une manifestation d'un millier de chômeurs qui exigeaient du gouverneur le paiement d'allocations de chômage. Car dans un pays qui compte pourtant 20 % de chômeurs, celles-ci sont quasi inexistantes. La manifestation avait été réprimée durement par la police et quatre autres militants inculpés sont recherchés.

Le motif de l'inculpation, souvent invoqué du temps de la dictature, est un article de loi qui entend protéger quiconque, et en l'occurrence... les autorités, de toute contrainte pouvant les forcer à agir contre leurs volontés ! Les trois militants accusés risquent d'écoper d'une peine de 5 à 10 ans de prison.

Actuellement, trois cents militants ouvriers argentins font l'objet de poursuites de la part des tribunaux. Une poignée est emprisonnée. Jusqu'à présent, le gouvernement Menem a plutôt choisi d'imposer sa politique d'austérité aux travailleurs. Et il peut chercher, avec ce procès, à décourager ceux qui veulent s'y opposer.

J.F.

Une campagne de protestation pour la libération des emprisonnés est en cours. Un comité pour la libération des militants ouvriers emprisonnés vient de se créer. On peut le contacter au 01 43 22 80 92.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995